



**SEARCH
FOR COMMON
GROUND**



Projet d'Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix de Guinée

Rapport final d'évaluation finale indépendante

Préparé par
Gustave Ouattara, Consultant international

Février 2023

PIF

Informations sur le Projet		
Titre du Projet	Projet d'Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix de Guinée	
Numéro du projet	PBF/GIN/D-7 https://mptf.undp.org/project/00120480	
Produit et résultat institutionnel	3 Effets ; 8 produits	
Pays	Guinée	
Région	5 communes de Conakry, 7 préfectures de la région de Nzérékoré	
Date de signature du document de programme pays	Decembre 2019	
Dates du programme	Démarrage	Fin
	Mars 2020	Mars 2022
Budget alloué au projet	PNUD 1 526 890 USD	2 025 303 USD
	SEARCH 500 000 USD	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	1 930 846,78 USD	
Source de financement	UN Peace building Fund (PBF)	
Agence d'exécution	PNUD, SEARCH FOR COMMON GROUND	

Sommaire

Liste des encadrés	4
Sigles	5
Résumé exécutif	6
1 Introduction	11
2 Contexte de développement et d'intervention du projet	11
3. Description des interventions.....	13
4 Objectifs et champs de l'évaluation	14
4.1 Objectifs.....	14
4.2 Champs de l'évaluation.....	15
5 Approche et méthode d'évaluation	15
5.1 Approche	15
5.2 Méthodologie de l'évaluation.....	16
5.3 Contraintes et limites de l'évaluation.....	18
6 Constatations	18
6.1 Pertinence.....	18
6.2 Cohérence	20
6.3 Efficacité	23
6.4 Gestion des rendements	30
6.4 Efficience	33
6.6 Durabilité	39
6.7 Prise en compte du Genre	41
6.8 Prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'Homme	42
7 Conclusions générales	43
8 Recommandations	44
8 Leçons apprises	45
Annexes	46
Annexe 1 Liste des intervenants du projet	47
Annexe 2: Théorie de changement détaillée	49
Annexe 3 Tableau récapitulatif des résultats	50
Annexe 4 : Réévaluation des risques	60
Annexe 5 : Exemple de fonctionnement de SYPAP, cas de la Préfecture de Byela, Région forestière.....	61
Annexe 6 : Matrice d'évaluation du projet	66
Annexe 7 : Guide des entretiens semi- structurés ouverts	77
Annexe 8: Modalité de calcul des critères de l'évaluation	83

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : RESUME DES PERFORMANCES DU PROJET PAR CRITERES.....	9
TABLEAU 2 : RCAPITULATIF DES ENTRETIENS.....	16
TABLEAU 3 : MODALITE DE CALCUL DE L'INDICATEUR « COEFFICIENT DE COHERENCE	22
TABLEAU 4 : MODALITE DE CALCUL DE L'INDICATEUR « COEFFICIENT D'EFFICACITE	30
TABLEAU 5 : ESTIMATION DE CALCUL DE L'INDICATEUR « COEFFICIENT GESTION DU RENDEMENT »	32
TABLEAU 6 : RECAPITULATIF DES REALISATIONS DES RESSOURCES FINANCIERES.....	33
TABLEAU 7 : COMPARAISON DE L'ATTEINTE DES CIBLES DES PRODUITS AVEC LE TAUX D'EXECUTION FINANCIER	35
TABLEAU 8 : COMPARAISON DE L'ATTEINTE DES CIBLES DES RESULTATS AVEC LE TAUX D'EXECUTION FINANCIER.....	35
TABLEAU 9 : MODALITE DE CALCUL DE L'INDICATEUR « COEFFICIENT DE DURABILITE »	40
TABLEAU 10 : COEFFICIENT DE PRISE EN COMPTE DU GENRE	42
TABLEAU 11 : COEFFICIENT DE PRISE EN COMPTE DE L'APPROCHE BASEE SUR LES DROITS DE L'HOMME	43

Liste des encadrés

Encadre 1: Jeune de la prefecture de beyla en region forestiere.....	20
Encadre 2: Un responsable communal a conakry	26
Encadre 3: Un jeune operant dans le transfert monetaire.....	37
Encadre 4: Effet negatif non intentionnel	38
Encadre 5: Un jeune beneficiaire de koloma soloprime a conakry :	42

Liste des figures

Figure 1:Taux d'execution par produits.....	23
figure 2:Taux d'execution par resultats.....	24
figure 3: Comparaison entre les taux d'execution physique et financier des produits	34

Sigles

ACCORD	Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANP	Architecture Nationale de la Paix
CAD	Comité d'aide au développement
CNRD	Conseil National de Redressement et de Développement
DMR	Directeurs de Microréalisations
FGD	Focus Group Discussion
GIE	Groupement d'intérêt économique
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
ISP	Infrastructure Sociale de Paix
MCUN	Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAI	Plan annuel d'Investissement
PAO	Plans d'Actions Opérationnelles
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PDL	Plan de Développement Local
PIP	Programme d'investissement public
PNDES	Plan National de Développements Économique et Social
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
SEARCH	Search For Common Ground
SNPCRC	Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté
SNU	Système des Nations Unies
SYCAP	Synergie Communale des acteurs de paix
SYPAP	Synergie préfectorale des acteurs de paix
SYRAP	Synergie régionale des acteurs de paix
USD	Dollar américain
WANEP	West African Network for peace building

Résumé exécutif

Afin d'adresser des réponses relatives aux nombreux défis des conflits multiformes, le « *Projet d'Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix de Guinée* », entend consolider les Infrastructures Sociales de Paix (ISP) dans leur mission de prévention de conflits et de promotion de la cohésion sociale, en prélude aux échéances électorales à risques en vue. Avec une implication active et structurée des leaders locaux, des jeunes et des femmes devraient s'engager à travers une synergie des acteurs de la paix pour la prévention des conflits au niveau local, afin de réduire le risque d'instrumentalisation des communautés et des jeunes par des acteurs politiques, renforcer ainsi leur résilience aux conflits. Le projet a pour fondement l'opérationnalisation de l'Architecture Nationale de Paix (ANP), cadre fédérateur des ISP, transcrite dans la Stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté, en particulier en région forestière.

Les objectifs de l'évaluation sont de : (i) d'apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte national, aux priorités nationales, au cadre de coopération des Nations Unies, au Plan Stratégique du PNUD ainsi qu'aux besoins du pays; (ii) d'apprécier la cohérence de la conception et de la stratégie de mise en œuvre adoptée ; (iii) d'apprécier l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus ; (iii) d'apprécier les effets sur les populations et l'environnement ; (iv) d'appréhender les facteurs de durabilité des acquis du projet en termes de la consolidation de la paix, de prévention et gestion des conflits et d' « empowerment » des jeunes, des femmes et des leaders communautaires pour la paix ; (v) tirer les enseignements et les bonnes pratiques résultants de la mise en œuvre ; (vi) et proposer des recommandations pertinentes pour des projets similaires.

L'approche méthodologique consiste à répondre aux questions d'évaluation. Il présente, synthétise les constatations et formule des conclusions bien fondées sur des évidences et des recommandations robustes et utiles. Cette approche applique les critères d'évaluation définis de -pertinence, efficacité, efficience, durabilité au moyen des méthodes mixtes d'analyse quantitative et qualitative, qui associent des sources et des techniques autant quantitatives que qualitatives. Tout au long du processus de collecte de données et de recherche, l'évaluateur a croisé les différentes données afin d'arriver à une image réaliste au niveau macro du projet. Les sources d'information diverses et de collecte de données utilisées ont facilité la validation par triangulation et par le fait même optimiser la fiabilité des constats et conclusions.

Les données quantitatives ont trait à l'analyse statistique des Produits, la comparaison des taux de réalisations des produits avec le niveau de décaissement des ressources financières. Les données qualitatives ont été obtenues grâce aux entretiens semis structurés et aux discussions dans les groupes d'observations. Le recours à la triangulation des données et l'utilisation d'outils standards comme les interviews des parties prenantes, les focus groupe à partir des entretiens semi- structurés ont assurés , dans la mesure du possible, la validité de l'analyse afin de produire un rapport stratégique qui identifie les facteurs de succès, les faiblesses, les enjeux et les leçons du cadre de conception comme telle, de manière à dégager les orientations souhaitables pour l'avenir et à appuyer la prise de décision, pour les projets futures.

Le projet relève d'une pertinence indéniable et cela au vu du contexte, des besoins des communautés cibles et de l'avis des différents interlocuteurs rencontrés pendant l'étude. Les objectifs de consolidation de la paix sont toujours d'actualité malgré sa clôture car le contexte politique demeure toujours fragile en termes de stabilité des institutions. La paix est un processus qui se construit dans le long terme avec l'implication des plusieurs acteurs, c'est à dire les détenteurs de droits et les pourvoyeurs de droit. Les interventions du projet ont intéressé particulièrement les détenteurs de droits, ce qui est de nature à fragiliser les résultats obtenus, car des acteurs primordiaux du processus de la consolidation de la paix comme, les institutions de la justice, les Forces de Défenses et de Sécurité (FDS) étaient très peu concernées par les interventions. Elles sont néanmoins représentées dans la dynamique de synergies locales. Ainsi, du point de vue de l'approche basée sur les droits de l'homme, la théorie de changement n'a pas pris en compte les hypothèses de la construction de la paix avec les forces de l'ordre et les leaders politiques.

Les interventions portant sur la consolidation de la paix relèvent une certaine complémentarité soit sur le plan thématique, soit sur le plan géographique telles que « Le projet d'appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 » mise en œuvre par l'UNICEF (lead) et le PNUD ; « le projet d'appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences politico sociales des jeunes taxi-motards en période électorale » mise en œuvre par l'UNFPA (lead), l'OIM, et le projet « Prévention des conflits intercommunautaires en Guinée forestière par une économie mutualisée et l'amélioration de la gouvernance foncière » dans la sous-préfecture de Beyla dans la région de Nzérékoré et mis en œuvre par la FAO, le HCDH et e PAM (agence lead).

Par contre au niveau de la cohérence interne, les Groupement d'intérêt économique issus des HIMO ne sont pas connectés aux synergies et l'articulation entre l'Architecture Nationale de Paix (ANP) et les synergies locales de paix ne sont pas encore fonctionnelles. Ils avaient pour objectifs la prévention des conflits en période électorale. Néanmoins, on aurait pu prévoir un ancrage dans les synergies pour améliorer la durabilité.

Les principaux résultats constatés sont plus d'ordre qualitatif. Il s'agit de la mise en place des infrastructures sociales de paix dans les 7 préfectures de la région forestière (voir composition des synergies p 28), avec une capacité relativement satisfaisante de prévention et de résolution de conflits d'une part et d'un changement de comportement plus pacifique observé chez les jeunes ciblés par les HIMO et initiateurs des activités socio-économiques d'autre part selon les observations et les témoignages obtenus.

En effet, le changement de comportement positif pacifique induit par les nombreuses séances de sensibilisations, de formations à l'endroit d'un public cible particulier, à savoir les jeunes enclins à la violence, n'est pas encore suffisamment et largement diffusé dans la population qui n'a pas été directement ciblée par les interventions du projet. Il s'agit essentiellement des 500 jeunes dont 250 femmes (50%) repartis entre les cinq communes de Conakry. Néanmoins, la qualité et les persistances des changements dans le long terme pourraient compenser dans une certaine mesure le besoin réel en termes de population jeune de Conakry en proie à la violence, comme effet catalytique.

L'approche endogène de prévention et de résolution de conflits a permis aux structures locales de paix

d'être opérationnelles, surtout avec l'accompagnement en renforcement de capacités dont les membres ont bénéficié. Pour le cas de la préfecture de Beyla par exemple, on dénombre 43 cas de conflits prévenus et 38 cas résolus sur un total de 78 identifiés depuis l'année 2020 (voir Annexe 5). On observe au niveau local, surtout dans les synergies communales, une baisse de tensions et conflits due aux interventions d'anticipations et de résolutions de conflits par celles-ci. La prise en compte des différentes couches des communautés a favorisé leur acceptation, et leur modus operandi basée sur l'engagement à renforcer davantage la confiance des membres des synergies auprès de la communauté.

Ces résultats ont été obtenus dans un laps de temps (Mars 2020 à Mars 2022). Malgré la présence du covid 19, le projet a déroulé les activités en s'adaptant au contexte avec une équipe légère de coordination et des moyens limités en logistique pour l'étendue de la zone d'intervention. Le partenariat avec les ONGs prestataires et l'exécution commune avec Search for common ground ont été des stratégies gagnantes du projet. Ce qui veut dire que l'efficacité du projet est satisfaisante au regard des résultats obtenus de même que l'efficience. Cette dernière a connu quand même une faiblesse au niveau du résultat 2 : « Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques » qui a nécessité beaucoup de ressources, mais les initiatives socioéconomiques ont encore besoin d'un accompagnement sur le moyen terme.

La durabilité des changements opérés demeure encore fragile. Les structures ont besoin d'un environnement législatif leur permettant d'asseoir leur notoriété avec la poursuite des renforcements de capacités dans les domaines liés aux conflits. En outre, une volonté politique de renforcer des structures locales leurs permettrait d'être vraiment efficaces en termes de justice transitionnelle en complément à la justice conventionnelle. En effet, un ministère était totalement dédié à la consolidation de la paix, et à l'unité nationale. Ce ministère n'existe plus depuis le début de régime anticonstitutionnel issu du coup d'état du 5 Septembre 2021. Il s'agit dorénavant d'une direction générale des droits de l'homme qui s'occupe des aspects de consolidation de la paix. La mission n'a pas obtenu des témoignages du Gouvernement de transition allant dans le sens de la consolidation des synergies.

L'égalité entre les sexes transparait dans la stratégie de ciblage des bénéficiaires au niveau des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). La composition des synergies a couvert une large couche de la population même si la parité en termes d'effectif n'est pas atteinte, avec une absence des personnes porteuses des handicaps. Somme toute, un produit est entièrement dédié au genre en termes d'intervention (Produit 2.2: Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurée). Malheureusement les résultats enregistrés ont été de 26% à ce niveau (voir tableau 8).

Le tableau suivant résume l'estimation des performances selon les critères standards

Tableau 1: Résumé des performances du projet par critères

Critères d'évaluation	Estimation/5 ¹	Niveau de performance
<i>Pertinence</i>	5/5	<i>Très Pertinent</i>
<i>Cohérence</i>	3,75/5	<i>Cohérence satisfaisante</i>
<i>Efficacité</i>	3,8/5	<i>Efficacité satisfaisante</i>
<i>Efficiencie</i>	3,3/5	<i>Efficiencie satisfaisante</i>
<i>Durabilité</i>	3/5	<i>Durabilité probable</i>
<i>Genre</i>	3/5	<i>Prise en compte satisfaisante</i>
<i>Approche droits de l' Homme</i>	2,75/5	<i>Prise en compte moyennement satisfaisante</i>
<i>Gestion des rendements</i>	3,25/5	<i>Satisfaisante</i>

Recommandations

Recommandation à l'attention du PNUD

Recommandation 1 : soutenir et améliorer le dynamisme des synergies locales par un plaidoyer multiforme auprès des partenaires et du Gouvernement pour le renforcement des acquis à travers l'élaboration des textes devant les régir afin de les dotant de capacités réelles opérationnelles.

Recommandation 2 : poursuivre et étendre l'approche HIMO pour les initiatives socioéconomiques des jeunes afin de toucher un plus grand nombre avec une formule plus efficiente.

Recommandation 3 : anticiper sur les prochaines échéances électorales dont les germes conflictogènes résiduelles sont toujours susceptibles d'être réactivés, par l'accompagnement pour la mobilisation des ressources et l'implémentation des projets. Ce, en complémentarité avec le renforcement des acquis du projet des infrastructures de paix.

Recommandation 4 : poursuivre les renforcements de capacités de synergies locales dans les domaines des rudiments des droits civils à travers d'autres projets connexes relatifs à la consolidation de la paix.

Recommandation à l'attention du Gouvernement

Recommandation 1 : soutenir et consolider l'architecture nationale de paix par des mesures politiques fortes.

Recommandation 2 : déconnecter l'administration décentralisée des structures endogènes de paix

¹ Échelle de notation de 1 à 5: Très insatisfaisant (0 à 1); Insatisfaisant (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1 à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5);

afin qu'elle joue pleinement leur rôle en tant que veille citoyenne à part entière.

Recommandation 3 : doter les infrastructures de paix de sièges, de documents juridiques les légiférant et de budget provenant des PDL et PAI.

Recommandation 4 : généraliser la démarche de la revalorisation et de la diffusion des pactes ancestraux qui mérite d'être connu par les générations actuelle et future comme référentiel du patrimoine culturel de paix et de cohésion sociale, partout où ils existent.

Recommandation 5 : poursuivre l'encadrement des jeunes regroupés en GIE à Conakry et les soutenir afin qu'ils constituent des structures citoyennes de veille et de paix dans les quartiers.

Recommandation à l'attention du Partenaire Technique et financier

Recommandation : soutenir le financement des infrastructures de paix en complément avec les interventions auprès des FDS, des acteurs politiques et de l'administration judiciaire.

1 Introduction

L'histoire socio-politique de la République de Guinée depuis l'indépendance acquise en 1958, est émaillée de crises sociopolitiques. Plusieurs régimes autoritaires et d'exception se sont succédés depuis plusieurs décennies. La transition vers un régime démocratique s'est opérée à partir des premières élections ouvertes à plusieurs parties politiques qui a consacré la victoire d'Alpha Condé premier président civil démocratiquement élu le 15 Novembre 2010.

La mauvaise gouvernance qui a caractérisé les différents régimes malgré une relative amélioration du PIB sur la dernière décennie (3,8% en 2015, à 10,5% en 2016 et à 9,9% en 2017) est marquée par les violations de droits de l'homme, l'impunité entraînant une rupture de confiance entre l'Etat et les concitoyens. Cette défiance des citoyens envers l'autorité de l'Etat s'exacerbe par un climat délétère à l'approche des élections ou les nombreux mouvements socio-politiques ébranlent périodiquement la stabilité du pays. La mauvaise gestion de ces manifestations par les services de sécurité donne lieu à des confrontations avec les militants, majoritairement composé de jeunes occasionnant de nombreuses pertes en vies humaines.

La violence s'étend aussi à des conflits intercommunautaires, en particulier en région forestière, où les affrontements sont récurrents. En effet cette région a été durement éprouvée par des conflits armés de la sous-région (Libéria, Sierra Léone et Côte d'Ivoire) qui ont entraîné plusieurs centaines de milliers de réfugiés dans la région pendant plus d'une décennie. La région a été directement victime d'incursions armées sur ses frontières dans les années 2000 et 2001 et les affrontements ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines.

La conjugaison de tous ces facteurs a profondément bouleversé le paysage socioéconomique de la région qui draine maintenant un héritage favorable aux violences entre les communautés autochtones et allogènes.

Par ailleurs, la révision de la constitution en 2020, les élections législatives et présidentielles ont contribué à exacerber les antagonismes et la radicalisation des positions politiques, en déchirant d'avantage le tissu social déjà fragilisé par toutes les crises antérieures.

2 Contexte de développement et d'intervention du projet

Contexte démographique

La Guinée est l'un des plus grands pays d'Afrique de l'Ouest (245.857 km²) avec une population totale de 10.523.261 habitants en 2014² dont 51,7% de femmes (date du dernier recensement troisième). On remarque une forte concentration dans les villes soit 34,8% « La population guinéenne est caractérisée par sa forte jeunesse avec une moyenne d'âge autour de 22 ans. Environ 51% de cette population a moins de 18 ans et 77% a moins de 35 ans³ ».

Cette couche importante de la population est durement touchée par le chômage : 83,2% des chômeurs sont des jeunes (RGPH, 2014). Le taux de chômage est de 61% chez les jeunes de niveau supérieur, contre une moyenne nationale de 52%. En plus plusieurs facteurs d'exclusion des politiques socioéconomiques ont entraîné le repli identitaire et la communautarisation des activités politiques.

² RGPH 2014

³ PNDS (2019, p61)

Quant au genre, des obstacles subsistent au niveau de l'égalité des sexes. La persistance des pesanteurs socioculturelles, qui rendent difficile l'application des mesures prises en faveur de la promotion de l'égalité de sexes. Les jeunes et les femmes sont faiblement représentés dans les sphères de prise de décisions : « 22% et 4% respectivement au niveau de l'assemblée nationale⁴ ». Ainsi, « ces contraintes limitent l'autonomisation des femmes et leur accès aux opportunités en matière d'éducation, d'emploi, de ressources financières ainsi qu'aux facteurs de production, tel que la terre....bien que des progrès aient été réalisés dans certains secteurs socio-économiques, les inégalités restent considérables⁵ »

Contexte politique

Depuis plus d'une décennie, la Guinée a bénéficié d'un ancrage démocratique qui a permis d'enregistrer l'amélioration du PIB, et d'une relative maîtrise de l'inflation de 15,5% en 2010 à 8,2% en 2018⁶. Malgré tout, les enjeux de développement se heurtent à de nombreux défis relatifs à la bonne gouvernance. Ces défis touchent tous les aspects d'une gouvernance de qualité qui inclut les dimensions politiques, administratives, locales, environnementales, sociales, économiques et financières.

L'ancrage démocratique stable représente un objectif majeur transcrit dans le PNDS. En effet, selon ce dernier révérenciel de développement, pour que la démocratie devienne irréversible et plus résiliente, il faudrait : « une gouvernance respectueuse de la primauté du droit, de la transparence, de la responsabilité et de la participation : la primauté du droit pour garantir la sécurité des hommes et des affaires ; la transparence pour optimiser la gestion des ressources (naturelles et financières, en particulier) ; la responsabilité pour améliorer l'efficacité de la gestion publique ; et la participation pour instaurer des processus décisionnels plus inclusifs⁷ ».

La situation sociopolitique du pays est restée tendue sur toute l'année 2020 avec de multiples marches pacifiques et manifestations parfois violentes liées au référendum du 22 Mars 2020⁸, suivi des présidentielles le 18 Octobre 2020.

La récente modification de la constitution suite au référendum et la réélection du président pour un troisième mandat consécutif a entraîné une crise politique ayant abouti à un coup d'Etat opéré par le colonel Mamady Doumbouya le 5 Septembre 2021.

Contexte économique

La Guinée regorge de ressources naturelles considérables, constituées d'importantes ressources minières, de vastes terres agricoles et des forêts avec une pluviométrie abondante, ainsi que de potentialités hydroélectriques à même de favoriser son développement et la diversification de son économie. Mais malgré ce potentiel, le pays figure parmi les pays les moins avancés du monde.

En effet, l'économie de l'Etat guinéen selon le PNDS⁹ est caractérisées par sa rigidité, et sa vulnérabilité. Elle est rigide par sa concentration entre le secteur secondaire et tertiaire, sa faible inclusion, une faiblesse de l'investissement, et l'insuffisance en quantité et en qualité de facteurs de productions (énergie électrique, infrastructures et télécommunications) d'une part et d'autre part sa vulnérabilité découle du fait que le secteur secondaire repose, en grande partie, sur les ressources minières qui sont

⁴ PNUD : Rapport de suivi des OMD (2014)

⁵ UNDAF (2017 p12)

⁶ Prodoc

⁷ PNDS Guinée (2019, p74)

⁸ Fixé d'abord au 16 Février, puis au 1^{er} Mars avant de se tenir le 22 Mars 2020

⁹ PNDS Guinée (2019, p53)

fortement influencées par les fluctuations des cours mondiaux de matières premières. Le secteur tertiaire pour sa part, est basé sur les activités de commerce reposant principalement sur les importations. En plus elle subit directement les soubresauts des crises politiques comme ce fut les cas en 2013 avec les tensions post élections législatives, le double scrutin de 2020, ainsi qu'aux chocs sanitaires comme celui de la maladie à virus Ebola et tout récemment la COVID 19.

On retient entre autres conséquences de la COVID sur l'économie particulièrement sur l'environnement macroéconomique qui se traduit par un (i) Ralentissement de la croissance économique et une flambé des prix des denrées de première nécessité. « Dépenses publiques : 21,6% du PIB en 2020 pour une prévision de la LFI de 21,5% du PIB ; Dépenses courantes (niveau d'exécution) : 15,9% du PIB contre une prévision initiale de 13,6% du PIB¹⁰ ». Selon le rapport mondial sur le développement humain 2018 publié par le PNUD, la Guinée est classée 175^{ème} /189 pays .

3. Description des interventions

Afin d'adresser des réponses relatives aux nombreux défis des conflits multiformes, le projet entend consolider les Infrastructures Sociales de Paix (ISP) dans leur mission de prévention de conflits et de promotion de la cohésion sociale, en prélude aux échéances électorales à risques en vue. Avec une implication active et structurée des leaders locaux, des jeunes et des femmes devraient s'engager à travers les synergies des acteurs de la paix pour la prévention des conflits au niveau local, afin de réduire le risque d'instrumentalisation des communautés et des jeunes par des acteurs politiques, renforcer ainsi leur résilience aux conflits. Le projet a pour fondement l'opérationnalisation de l'Architecture Nationale de Paix (ANP), cadre fédérateur des ISP, transcrite dans la Stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté, en particulier en région forestière.

Ainsi il s'articule autour de 3 Résultats et 8 produits.

Résultat 1 : Les synergies locales des acteurs de la paix sont structurées, mieux coordonnées et contribuent à la prévention et à la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale. Ce premier résultat vise au renforcement des mesures de prévention et de résolution des conflits à travers la restructuration et une meilleure coordination des Synergies locales des acteurs de Paix en région forestière.

Produit 1.1: Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées

Produit 1.2: Les Synergies locales disposent d'outils harmonisés et appropriés, et leurs capacités sont renforcées

Produit 1.3: Les acteurs locaux renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale

Résultat 2 : Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques.

Le second résultat vise la réduction des violences en période électorale à travers une implication accrue des jeunes et les femmes en région forestière et l'occupation des jeunes à risque d'instrumentalisation

¹⁰ Rapport auto évaluation SERP (2011, p22)

dans les activités d'intérêt public à haute intensité de main d'œuvre dans les communes de Conakry.

Produit 2.1 Les associations de jeunes membres des Synergies mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale

Produit 2.2: Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées

Produit 2.3: 500 jeunes (250 femmes et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteur de paix à partir des activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry

Résultat 3: L'architecture nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière.

Produit 3.1: ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière

Produit 3.2: Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière.

Doté d'un budget de 2 025 303 \$US sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF), le projet s'est déroulé pendant 24 mois. Il s'étend de la période mars 2020 -mars 2022 et couvre cinq communes de Conakry, la région administrative de Nzérékoré.

4 Objectifs et champs de l'évaluation

A la fin du cycle de mise en œuvre du projet, une évaluation est mandataire selon les règles et principes de Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG), du PBF et selon la politique d'évaluation du PNUD, afin d'appréhender les résultats mais aussi de mettre en exergue les leçons tirées afin d'informer le processus de formulation d'éventuels projets similaires

4.1 Objectifs

L'objectif principal de l'évaluation est d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du Projet.

L'évaluation a de façon spécifique :

(i) apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte national, aux priorités nationales, au cadre de coopération des Nations Unies, au Plan Stratégique du PNUD ainsi qu'aux besoins du pays;

(ii) apprécier la cohérence de la conception et de la stratégie de mise en œuvre adoptée ;

(iii) apprécier l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus ;

(iii) apprécier les effets sur les populations et l'environnement ;

(iv) appréhender les facteurs de durabilité des acquis du projet en termes de la consolidation de la paix, de prévention et gestion des conflits et d'empowerment' des jeunes, des femmes et des leaders communautaires pour la paix ;

(v) tirer les enseignements et les bonnes pratiques résultants de la mise en œuvre ;

(vi) et proposer des recommandations pertinentes pour des projets similaires.

Il s'agit de porter un jugement objectif sur les résultats obtenus en s'appuyant sur les critères de d'évaluation du CAD/ OCDE résumés en six (6) critères principaux de l'OCDE/CAD à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité, l'impact en ajoutant un critère transversal qui est l'approche basée sur les droits de l'homme et l'égalité du genre.

4.2 Champs de l'évaluation

L'évaluation finale porte sur la durée du cycle du projet de mars 2020 - mars 2022.

Sur le plan géographique, elle couvre cinq communes de Conakry, (Ratoma, Matoto, Dixine, Matam, Kaloum) et les sept préfectures de la région de Nzérékoré (préfecture de Nzérékoré, Kissidougou, de Beyla, Guéckédou, Lola, Macenta, et Yomou).

Les thématiques couvertes par cette évaluation sont multisectorielles et liés aux axes d'interventions du projet essentiellement sur la consolidation de la paix.

5 Approche et méthode d'évaluation

5.1 Approche

Le consultant a adopté une approche structurée, transparente et vérifiable, permettant de répondre aux questions d'évaluation ; Il présente, synthétise les constatations et formule des conclusions bien fondées sur des évidences et des recommandations robustes et utiles. Cette approche applique les critères d'évaluation définis-pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité, Genre et droit de l'homme- au moyen des méthodes mixtes d'analyse quantitative et qualitative, qui associent des sources et des techniques autant quantitatives que qualitatives. Tout au long du processus de collecte de données, l'évaluateur a croisé les différentes informations afin d'arriver à une image réaliste au niveau macro du projet. Les sources d'information diverses et de collecte de données utilisées ont facilité la validation par triangulation et par le fait même optimiser la fiabilité des constats et conclusions.

La mission d'évaluation propose une matrice d'évaluation détaillée, pour l'appréciation du rendement a deux niveaux essentiels d'analyse (effets, produits,) constituant les éléments indicatifs pour renseigner l'atteinte des objectifs. Cette matrice a intégré les questions et sous-questions qui ont guidées l'analyse des documents. La matrice a identifié également les indicateurs de rendement, les sources d'information et les méthodes de collectes et d'analyse des données. La matrice est complétée par les points suivants :

- Le partenariat avec les institutions internationales et financières (PBF)
- les stratégies et outils de gestion de coordination pour évaluer les performances opérationnelles;
- la synergie entre les différentes composantes du projet,
- les questions transversales du genre, et des droits humain ont été traitées dans chaque interviews. Il s'agira de voir comment ces questions ont été prise en compte depuis la formulation du projet jusqu' à l'élaboration des rapports.

Le consultant a développé un guide d'entrevue général (niveau résultats, produits), répondant directement aux normes génériques des Nations-Unies en matière d'évaluation. Ce guide a permis notamment d'assurer la fiabilité et la compatibilité des données du programme dans son ensemble, tenant compte de l'articulation des résultats et produits. Sur cette base, les thèmes, questions et sous-questions ont par la suite été précisés et adaptés non seulement en fonction des interlocuteurs, mais aussi en fonction des résultats et produits escomptés.

En favorisant une approche à plusieurs niveaux d'analyse, l'évaluation a permis de faire une appréciation holistique sur la performance générale du projet. Cette démarche offre l'avantage de cerner les effets/ résultats du projet identifiables par rapport à ceux planifiés à la conception du projet ; d'évaluer la valeur ajoutée de l'apport du projet à ces résultats, à travers les décisions stratégiques et les investissements spécifiques.

5.2 Méthodologie de l'évaluation

5.2.1 Revue documentaire

La revue documentaire a permis d'abord de comprendre le contexte de mise en œuvre du projet. Elle a permis aussi de mieux identifier les différentes parties prenantes du projet pour des entretiens individuels ou collectifs. La revue documentaire a permis ainsi d'analyser dans quelle mesure le projet est évaluable (analyse du cadre logique des relations fonctionnelles entre les stratégies, les activités et leur chronologie) et de comprendre l'approche qui fonde la conception du projet

5.2.2. Collecte des données secondaires

La collecte des données secondaires s'est faite selon deux outils de collecte de données adaptés qui ont été conçus pour renseigner les informations nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés par la mission. Il s'agit des guides d'entretien et du questionnaire.

- Les guides d'entretiens individuels ont servi à la collecte des données qualitatives ;
- Les questionnaires ont été utilisés pour collecter aussi les données qualitatives auprès de certains bénéficiaires spécifiques et des parties prenantes, de la société civile selon les thématiques choisies.

Ainsi, des entretiens avec les principaux intervenants et partenaires (structurés et semi-structurés à l'aide d'un guide d'entretiens, ont été organisés) ;

L'utilisation de la méthode mixte des données qualitatives et quantitatives a permis d'assurer aux résultats de constatations une plus grande fiabilité.

Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens

Catégorie	Méthode de collecte	Nombre	Personnes		Total
			Hommes	Femmes	
Gestionnaire de projet/Gouvernance PNUD	Entretiens Individuel semi-structurés	7	7	0	7
Secretariat PBF	Entretiens Individuel semi-structurés	2	2	0	2
Ministères de la Justice et des Droits de l' Homme	Entretiens Individuel semi-structurés	1	1	0	1
Directeur communale de la jeunesse	Entretiens Individuel semi-structurés	2	2	0	2

ONG partenaires	Entretiens semi-structurés Groupe d'observation	3	9	1	10
Structure de Paix (SYRAP, SYPAP, SYCAP)(Gouverneur, Secrétaire générale administratif des collectivités territoriales, Directeur provincial du Plan, Prefets, maires, Secrétaires administratifs des mairies, leader des associations de femmes, leaders de coutumiers et religieux, jeunes membres des synergies	Focus groupes	7	27	13	40
Bénéficiaires (jeunes des HIMO, personnes et groupe de personnes protagoniste de conflits/litiges	Focus groupe	7	14	9	23
Total		27	62	23	85

Sur un total de 27 rencontres, 85 personnes ont été concernées dont 28% de sexe féminin.

5.2. 3 Les visites de terrain

La visite de terrain se sont déroulé aussi bien à Conakry que dans la région de Nzérékoré. A Conakry quelques jeunes organisés en groupe d'intérêt économique ont pu être visités sur les lieux d'activité (saponification, centre de transfert monétaire, salle d'informatique, taxi moto). A Nzérékoré, la mission a visité la SYRAP, la SYPAP et la SYCAP, ensuite les SYPAP de Lola, de Kissidougou, de Beyla et les SYCAP de Lola, Moussadou, Gouecké, Beyla, Samoé et Kissidougou. Ces visites ont permis de rencontrer les bénéficiaires directes du projet. Durant ces visites, les données qui ont été collectées à travers les méthodes d'observations directe et des entretiens (en groupes et individuels) comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

5.2.3. Analyse des données et de rapportage

Une analyse approfondie et une triangulation des données quantitatives et qualitatives collectées ont été faites afin d'exploiter toutes les informations issues des différentes sources. L'évaluation a testé les d'hypothèses critiques de la théorie du changement formulées par le projet. Les indicateurs et les autres types de données ont été analysés pour répondre aux questions d'évaluation. En termes de stratégies d'analyse l'évaluation a procédé à : (i) l'analyse du changement, qui compare les indicateurs au fil du temps et/ou à des niveaux ciblés ; (ii) l'analyse de contribution, qui confirme ou infirme les hypothèses de causalité sur la base de la chaîne de résultats et de la théorie de changement du projet.

Les données primaires et secondaires ont fait l'objet de vérification par le croisement entre les informations provenant de la revue documentaire et les interviews des différents acteurs. Cette analyse a permis d'estimer le niveau de réalisation des résultats. Afin d'évaluer les performances du projet au regard des questions de l'évaluation, la mission a élaboré des indicateurs regroupant des questions clés

auxquelles sont affectées une note de 1 à 5. Très insatisfait (0 à 1) ; Insatisfait (1.1 à 2) ; Moyennement satisfaisant (2.1 à 3) ; Satisfaisant (3.1 à 4) ; Très satisfaisant (4.1 à 5).

Les performances en fonction des critères d'évaluation de pertinence, d'efficacité, d'efficience de durabilité et des thèmes transversaux seront indexées à cette échelle de notation (voir Annexe 8 Modalité de calcul des coefficients de performances). L'utilisation de la méthode mixte des données qualitatives et quantitatives a permis d'assurer aux résultats de constatations une plus grande fiabilité. Les données quantitatives ont trait à l'analyse statistique des Produits, la comparaison des taux de réalisations des produits avec le niveau de décaissement des ressources financières. Les données qualitatives ont été obtenues grâce aux entretiens semis structurés et aux discussions dans les groupes d'observations.

Cette méthode a permis de faire une triangulation des informations obtenues et de dégager les résultats probants pour la mission.

Le recours à la triangulation des données et l'utilisation d'outils standards comme les interviews des parties prenantes, les focus groupe à partir des entretiens semi- structurés ont assurés , dans la mesure du possible, la validité de l'analyse afin de produire un rapport stratégique qui identifiera les facteurs de succès, les faiblesses, les enjeux et les leçons du cadre de conception comme telle, de manière à dégager les orientations souhaitables pour l'avenir et à appuyer la prise de décision, pour les projets futures. L'analyse a été précisée par la notation des critères standards de performance en annexe 8.

La mission d'évaluation a duré 40 jours sur une période allant du 28 octobre au 16 décembre 2022.

5.3 Contraintes et limites de l'évaluation

L'évaluation a été confronté à des contraintes et des limites objectives :

- Le projet est arrivé à terme, l'équipe du projet n'était plus en place pour donner de façon conséquente les informations relatives à l'exécution du projet. L'évaluation a pu néanmoins contacter un ancien membre de l'équipe qui était toujours disponible.
- Les données quantitatives proviennent des rapports des gestionnaires du projet qui en tant qu'acteurs peuvent être partiaux. La triangulation avec les interviews a permis dans une certaine mesure minimiser les biais.
- La plupart des administrateurs sont nouvellement affectés ou en situation d'intérim, à cause de la rotation très élevé des cadres de l'administration publique dû au contexte politique. Cette situation entraine beaucoup de déperdition d'information quant à l'implication effective des responsables des structures déconcentrées et décentralisées dans le suivi des activités.

6 Constatations

Les constatations sont décrites selon le prisme des critères d'évaluation. Chaque critère est modulé suivant la matrice d'évaluation dont les principales questions ont été définies dans les TDRS.

6.1 Pertinence

Les résultats identifiés dans le Projet sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays- priorités nationales, engagements internationaux et régionaux du pays ?

Les objectifs du projet correspondent aux priorités nationales telle que déclinées dans le Plan National de développement économique social (PNDES) et contribue aux résultats stratégiques 1 : « *L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés* » ; au résultat stratégique 2 : « *l'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable* » et au résultat stratégique 5 : « *L'emploi*

décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés ».

Le projet contribue à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 16 :« *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

La Guinée comme tous les pays membres des Nations Unies a ratifié les résolutions Internationales notamment la résolution 1325 le 31 octobre 2000 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa 4213^e séance, qui concerne le droit des femmes, la paix et la sécurité. La prise en compte des femmes dans le processus de la consolidation de la paix avec un budget dédié prévisionnel de 33% correspond à cet engagement international.

Dans quelles mesures les résultats attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ?

La précarité de la situation économique de la jeunesse n'a pas évolué. La jeunesse constitue par conséquent la première cible du projet, et demeure encore de nos jours sujette à l'exclusion et à une instrumentalisation par les acteurs politiques et les leaders communautaires. Le projet fut exécuté pendant la période cruciale de la préparation des élections couplées de 2022. Les résultats attendus répondent de façon pertinente aux leitmotiv du moment : « des élections apaisées, et acceptées de tous ». Le projet a eu l'avantage d'anticiper sur la prévention des conflits et des tensions consécutives aux élections particulièrement et plus généralement la gestion des conflits dans les régions conflictogènes.

Les interventions du projet sont-elles pertinentes par rapport aux effets attendus du CPD et de l'UNDAF ?

Les interventions du projet entendent contribuer à l'effet 1 du Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF 2018-2022) : « *D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme*¹¹ ». De ce point de vue, le projet relève d'une pertinence indéniable par ces objectifs pour la paix.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans l'effet 1 du CPD : "D'ici 2022, les institutions nationales aux niveaux central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurant et garantissant l'état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle efficace conformément aux principes des droits de l'homme"¹² ».

Le Projet répondait-il aux besoins des populations ?

La prévention et la gestion des conflits à travers l'implication de jeunes, surtout dans les mécanismes et les synergies de paix au niveau décentralisé, représente un besoin pertinent des acteurs et de la population. En effet, les rencontres avec des acteurs clés des structures décentralisées et des associations des jeunes relèvent une satisfaction en ce qui concerne la pertinence des objectifs du projet et l'adéquation avec leurs besoins. Ainsi un jeune de la préfecture de Beyla dans la région de Nzérékoré s'exprimait en ces termes :

¹¹ UNDAF 2018 (2018, p22)

¹² CPD 2018 (2018, p9)

Encadré 1: Jeune de la préfecture de Beyla en région forestière

« Nous avons beaucoup souffert et nous souffrons toujours des conflits qui naissent entre les communautés. Le clivage ethnique entraîne une méfiance générale entre nous, donc facilement un incident amène des conflits avec souvent des blessures graves et même des morts. Ce projet nous permet d'échanger à travers des cadres de dialogue de prévention et de résolution de conflit. La plupart du temps les conflits surviennent pendant les périodes électorales où chaque communauté s'aligne derrière son parent. Ça crée des conflits entre nous alors que nous avons vraiment besoin de vivre en paix. En plus, il ya encore des élections en vue dans deux ans »

Le « Coefficient de Pertinence » (CP) résume l'estimation du critère selon les questions clés y afférentes. Il se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

Tableau 3 Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation/5
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs du projet avec les priorités nationales et les défis majeurs du pays	2/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs du projet avec les besoins contextuels de l'environnement socio politique et sécuritaire des populations	2/2
Facteur « c » : degré d'alignement des objectifs du projet les engagement internationaux et les Objectifs de Développement Durable (ODD)	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :

$CP = a + b + c = 5$ Cette note confère au critère le qualificatif de très pertinent

Conclusion

La pertinence des objectifs du projet est indéniable et demeure toujours d'actualité au regard du contexte socio politique de la Guinée marqué par une phase de régime de transition anticonstitutionnel à l'issue duquel des élections présidentielles doivent être organisées.

6.2 Cohérence

Les arrangements institutionnels utilisés sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?

Les projets financés par le Fonds de la consolidation de la Paix fonctionnent selon un format institutionnel standardisé. Les enjeux de paix en Guinée ont prévalu à ce que soit mis en place un secrétariat national du portefeuille pour un meilleur conseil et appui tant dans la conception que dans le suivi de la mise en œuvre des projets en support au bureau du coordinateur résident et en liaison avec le siège. Une équipe de gestion de projet du PNUD fonctionne en symbiose avec le partenaire de mise en œuvre SEARCH of Common Ground avec qui elle est co responsable de la mise en œuvre des activités et comptables des résultats. Le comité de pilotage et le comité technique dont font partie le représentant du ministère de tutelle et les acteurs clés sont les instances de suivi et de décision. Ceci marque l'adéquation des arrangements institutionnels avec les enjeux de la paix sur le plan national.

Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité ?

La nature du projet lui confère une particularité de Multi Partner Trust Funds MPTF. Le PNUD et SEARCH

travaillent pour atteindre les mêmes résultats. Selon les observations et les différents entretiens avec les intervenants, ces différents acteurs de mise en œuvre ont travaillé en complémentarité. La compréhension commune des enjeux les ont permis d'engranger les résultats présentés dans les rapports.

Les effets et résultats attendus sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?

Les ressources disponibles pour les résultats attendus restent en deçà des enjeux de paix dans les zones cibles du projet. Sur la base de la théorie de changement (TOC) élaboré, on peut dire que les objectifs étaient très ambitieux. En effet la TOC stipule :

- Si les Synergies locales des acteurs pour la paix sont en mesure de mieux prévenir et adresser les conflits dans un cadre coordonné au sein des communautés en région forestière, y compris en période électorale ;
- Si l'Architecture nationale de Paix est mise en place et opérationnalisée en Guinée Forestière ;
- Si les associations de jeunes s'investissent dans la prévention et la résolution des conflits en période électorale grâce notamment à un dialogue intergénérationnel ;
- Si les jeunes filles et jeunes garçons à risque d'instrumentalisation sont occupés dans des actions citoyennes d'intérêt public dans les communes de Conakry, en particulier en période électorale ;
- Alors les tensions liées aux périodes électorales en Guinée Forestière et à Conakry seront réduites
- Parce que les capacités de résilience aux conflits en Guinée Forestière seront renforcées et les conflits spécifiques à la période électorale mieux adressées par des mécanismes coordonnés et fédérés

La théorie se fonde sur le fait que les synergies existent déjà et les interventions du projet leurs permettraient de mieux adresser les conflits dans la région forestière. Pourtant elles souffriraient de léthargie, ainsi la phase de redynamisation structurelle n'a pas été prise en compte ce qui suppose plus de temps avant d'être opérationnelle à partir des outils des résolutions des conflits.

L'architecture nationale de paix reste au niveau supra structure à Conakry, mais en région forestière, il est plutôt question de l'Architecture régionale de paix. Cette deuxième hypothèse prête à confusion entre le niveau national et celui régional.

La prévention et la résolution des conflits en période électorale par des dialogues intergénérationnels est nécessaire mais non suffisant pour réduire les tensions. La typologie des conflits montre que la plupart est liés à la période électorale et débouche sur des violentes confrontations entre les jeunes, d'où la nécessité de la prise en compte du dialogue intra générationnel.

Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires avec les actions passées dans le même domaine ?

Dans la conception du projet, l'inventaire des interventions en faveur de la paix a été synthétisée. La description et les observations sur le terrain confirment que beaucoup de projet en faveur de la paix ont été exécuté dont celui de la mise en place des Synergies locales par les ONG ACCORD et WANEP. Le projet a redynamisé et relancé ses structures qui devraient œuvrer pour la paix dans la région forestière. De ce point de vue, il existe une cohérence entre la conception du projet et les acquis des projets antérieurs.

Ainsi les projets « Appui au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité en Guinée 12/2017 – 12/2019 » ; « Projet d'appui à la participation des jeunes hommes et jeunes femmes à la gouvernance dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée 12/2018 – 05/2020 » ; « Projet

d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée 02/2018 – 07/2019 » ; « projet d'Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels 01/2019 – 06/2020¹³ » constituent des projets dans les mêmes zones d'intervention sur la base desquelles le projet d'Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix de Guinée, se bâtissent sur les acquis à l'instar des synergies.

On note une complémentarité particulière dans la préfecture de Beyla à travers les cadres de concertation mis en place par le projet y compris le projet de Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée. Tous ces projets ont couvert la période allant de 2017 à 2020. Ainsi, la sous-préfecture de Beyla a déjà connu deux (2) interventions des projets de consolidation de la paix, eu égard des tensions qu'a connus la zone, ce qui augure des dividendes de paix que la mission analysera dans le chapitre des impacts.

Par ailleurs, l'ONG Accord s'appuie sur les synergies pour des formations sur le droit foncier dans un programme conjoint impliquant la FAO, Le HCDH, Le PAM¹⁴ dans le cadre du projet « Prévention des conflits intercommunautaires en Guinée forestière par une économie mutualisée et l'amélioration de la gouvernance foncière » dans la sous-préfecture de Beyla dans la région de Nzérékoré. Ce qui est complémentaire du projet d'Appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix de Guinée. Au demeurant, les membres se rendent compte qu'ils sont souvent dépassés par certains conflits où ils ne sont pas suffisamment dotés de connaissance en termes juridiques comme le droit foncier.

Dans quelle mesure, le projet est-il cohérent du point de vue composante interne ?

La complémentarité entre les 3 composantes (résultats) du projet sont théoriquement logiques. En réalité le résultat 2 relatif à la réduction des violences en période électorale à travers l'engagement citoyen et des initiatives socio-économiques des jeunes devrait permettre d'entretenir le résultat 1 qui représente les structures organisationnelles de paix. En ce qui concerne les activités à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), elles ne sont pas par contre en connexion avec des structures locales de paix organisées en synergies. Les jeunes mobilisés autour des HIMO ont été a priori intéressés par l'occupation utile leur permettant d'avoir des revenus pour subvenir à leur besoin. La sensibilisation pour l'abandon de la violence et autres manifestations de rues qui s'y sont greffées se sont avérées opportunes, judicieuses et dans une certaine mesure efficaces pour la baisse des violences lors des périodes électorales. Néanmoins, au stade actuel, un accompagnement serait nécessaire pour la connexion de ces jeunes aux structures locales de paix à l'instar des synergies dans la région de Nzérékoré. Ainsi les structures de paix auraient pu être créées dans les communes et les quartiers conflictogènes de Conakry.

Le « Coefficient de Cohérence » (CC) permet d'estimer le niveau de cohérence du projet. Il se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

Tableau 4 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de cohérence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de cohérence	La notation/5
--	---------------

¹³ Prodoc p12

¹⁴ « Note technique simplifiée sur le cadre juridique et institutionnel du foncier, octobre 2022 »

Facteur « a » : Dans quelles mesure les objectifs du projets sont-ils de cohérents avec les priorités nationales au regard de la théorie de changement	1,5/2
Facteur « b » Dans quelles mesures les arrangements institutionnels utilisés sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ? et les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité	1,5/2
Facteur « c » : Dans quelles mesures les objectifs du projet sont-ils cohérents avec les besoins contextuels de renforcement des acquis des projets antérieurs et la complémentarité avec les autres projets existants	1/1

Le Coefficient de Cohérence (CC) :3,75/5 représente une cohérence satisfaisante

Conclusions

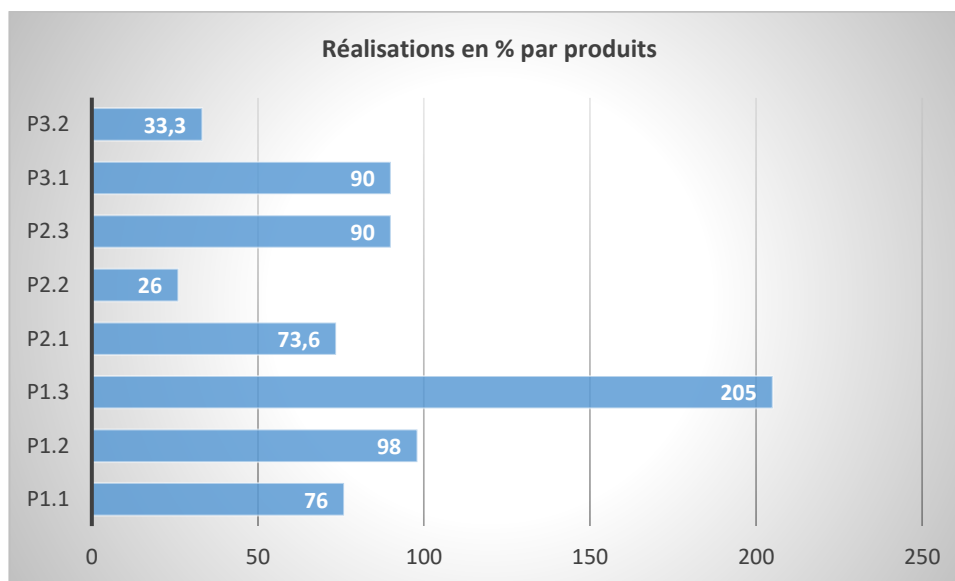
Conclusion 1 Les interventions relèvent une certaine cohérence globale dans la logique de la théorie de changement, avec quelques pans importants occultés dans la logique d'intervention.

Conclusion 2 L'articulation entre les synergies locales de paix et l'Architecture Nationale de paix ne semble pas clairement définie et les Groupement d'intérêt économique ne sont pas connectés aux Synergies.

6.3 Efficacité

Réalisations. La figure 1 résume le niveau de réalisation par produits.

Figure 1:Taux d'exécution par Produits



Source : Rapport final PBF/GIN/D-7¹⁵

La réalisation la plus significative au niveau des produits se trouve être le Produits 1.3 : « Les acteurs locaux (les autorités locales, la notabilité le conseil des sages, les acteurs de la société civile locale, jeunes) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale » qui enregistre une réalisation de dépassant les prévisions. Il s'agit surtout de « Nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en œuvre par les acteurs locaux en période électorale ». En effet, le projet a connu 27

¹⁵ Les calculs ont été faite par l'évaluateur

initiatives réalisées sur 7 prévues d'autre part, et 30 émissions radiophoniques animées par les jeunes sur la prévention des conflits électoraux sur 3 planifiées d'autre part.

Ces résultats corroborent aussi les réalisations qualitative du **Résultat 1** : « Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale Ceci dénote d'une capacité des structures locales de paix à renforcer les dispositifs de préventions et de résolution de conflits à travers surtout le niveau d'atteinte de l'indicateur 1.1 « % des répondants dans les communautés à N'Zérékoré qui déclarent que les synergies locales ont contribué à la prévention et à la résolution des conflits, en particulier pendant la période électorale », qui est de l'ordre de 77,53% et 62% expriment une bonne perception sur le rôle et le fonctionnement des synergies pour ce qui concerne l'Indicateur 1.2: « le Niveau de perception des populations (jeunes, hommes et femmes, sages) sur le rôle et le fonctionnement des synergies ».

Le **Résultat 2** : Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques », présente une atteinte de cible de 88,7% pour l'indicateur 2.1 : « pourcentage d'associations des jeunes, membres des synergies ayant mené des actions de prévention et résolution des conflits en période électorale ». Par contre l'indicateur 2.2 : « Pourcentage de jeunes (filles et garçons) ayant développés des initiatives citoyennes de prévention et de résolution des conflits en Période électorale » enregistre une atteinte mitigée de « 49,99 % (soit 47,33% de garçons et 52,66 % de filles).

En terme de produits, le projet enregistre à ce niveau les taux de réalisation les plus bas soit 26% pour le produit 2.2 : « Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées en région forestière. » En effet l'atteinte des cibles des indicateurs des produits est le plus bas. Il s'agit de : Indicateur 2.2.2 : % de réseaux des femmes, membres de synergies impliqués dans la gestion des conflits électoraux et sur les dynamiques sous régionales de gestion des conflits 0% ; **Indicateur 2.2.3** : Nombre de sessions de partage d'expériences entre les initiatives des femmes des 7 préfectures organisées : 0%

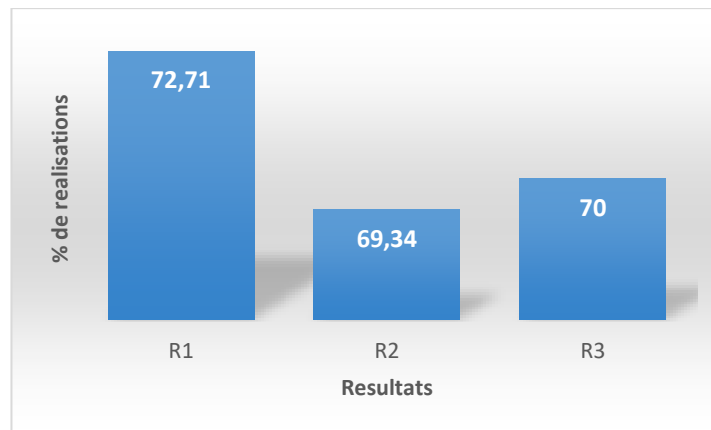
Seul l'Indicateur 2.3.2 : « % de jeunes bénéficiaires de THIMO ayant mis en œuvre des initiatives de prévention des conflits et de préservation de la paix en période électorale » enregistre un taux de 80%

On note que ce produit 2.2 spécifique aux interventions en faveur des femmes et des jeunes n'a pas atteint les objectifs escomptés. Ceci est dû au fait dans les terroirs, le leadership des femme n'est pas acquis d'avance à cause des pesanteurs socio culturels qui persistent

Le **Résultat 3** : « L'Architecture Nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière » atteint globalement 70 % d'atteinte des cibles. L'atteinte de l'indicateur relatif à l'existence d'un mécanisme national et régional (Guinée Forestière) d'alerte et de réponse aux conflits est assez faible (40%). En effet, le projet d'ANP a été élaboré et mais n'est pas encore opérationnel. Quant à l'Indicateur **3.2** : Un rapport d'analyse des alertes et des conflits de la région forestière diffusé, la mission n'a pas eu connaissance de ce document.

Au niveau des produits du résultat 3, le Produit 3.1 : « ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière » ; est réalisé à 90%, tandis que le Produit 3.2 : « Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière » enregistre une réalisation de 33%

Figure 2:Taux d'exécution par Résultats



Source : Rapport final PBF/GIN/D-7¹⁶

Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats attendus ?

La stratégie de mise en œuvre du projet se fonde de façon conceptuelle sur la théorie de changement. Sur le plan opérationnel, l'implication de la société civile répond à une stratégie du « faire faire », qui a l'avantage de l'encadrement de proximité. En effet, la cible principale étant la jeunesse, leur mobilisation en tant que bénéficiaires pour les transformer en acteur de paix constitue la stratégie sur laquelle l'approche se reposait. Les résultats engrangés par la dynamisation des synergies locales de paix dans cette phase pilote, devraient servir à alimenter l'Architecture Nationale de paix.

La combinaison des ressources et de l'approche entraînent une efficacité quant à l'atteinte des résultats. Ainsi, au regard des résultats atteints par produit, on note un taux de réalisation assez élevé au niveau de la prévention et de la résolution des conflits en période électorale (plus de 100% de réalisation du nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en œuvre par les acteurs locaux en période électorale) suivi de la production et de la diffusion des émissions radiophoniques en termes de sensibilisation pour la paix (142%). Les missions assignées aux synergies, malgré quelques difficultés de fonctionnement relatives à toutes organisations du type engagement volontaire, sont bien assimilées par les parties prenantes au regard des résultats obtenus et dépasse les prévisions pour ces deux produits. Par contre les engagements de la citoyenneté surtout en termes de partage de connaissance et de réseautage des associations de femmes engagées dans les synergies locales n'enregistrent aucuns résultats. La nature des produits attendus nécessitait beaucoup plus de ressources, de capacité et de temps pour ses réalisations.

Comment le Projet a-t-il contribué à réaliser les objectifs du CPD et du PNDES ?

Les interventions du projet portent surtout sur la sécurité et la paix sociale. Les contributions relatives aux objectifs du CPD concernent l'effet 1 comme décrit dans le chapitre de la pertinence. La mise en place des infrastructures sociales de paix surtout au niveau régionale en impliquant les structures déconcentrées et décentralisées participe de la construction d'une gouvernance inclusive. La prévention et la résolution des conflits par les acteurs de paix surtout par la jeunesse et les femmes contribue effectivement à la paix sociale. Nonobstant ces interventions, la paix sociale n'est pas garantie comme le stipule l'effet 1. Elle relève des prérogatives de l'Etat, qui doit garantir la gouvernance institutionnelle efficace conformément aux principes des droits de l'homme. L'implication des acteurs représentent des facteurs contributifs au niveau central, décentralisé et déconcentré. Un pan important de la

¹⁶ Les calculs ont été faite par l'évaluateur

construction de « l'état de droit, la démocratie la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle efficace conformément aux principes des droits de l'homme » demeure tributaire de l'environnement législatif, judiciaire et politique.

Dans quelles mesures le projet a-t-il contribué au renforcement de l'efficacité institutionnelle, de l'état de droit, de la cohésion sociale et de la sécurité ; à la promotion de la croissance inclusive et durable ?

Le renforcement de l'efficacité institutionnelle, de l'état de droit, de la cohésion sociale et de la sécurité ; à la promotion de la croissance inclusive et durable constitue les axes stratégiques 1, 2, et 5 du PNDES. La mise en place des structures œuvrant pour la paix au niveau des collectivités territoriales implique une organisation institutionnelle soutenant les droits et devoirs des citoyens. Le projet a mis l'accent sur les cadres et mécanismes de prévention et de résolution de conflits. En effet, en rappel, l'objectif principal est de « Contribuer à améliorer le cadre national de coordination des actions de préventions et de résolution des conflits et, y compris les conflits électoraux dans les régions de Conakry et N'Zérékoré ». Ainsi, l'efficacité institutionnelle constitue le résultat principal escompté par projet surtout dans le domaine de la gestion des conflits. A la lumière des résultats enregistrés, on constate que les synergies mises en place ont renforcé les cadres formelles de gestion des conflits. Ainsi, les structures étatiques déconcentrées et décentralisées œuvrent dans le cadre de leurs mandats respectifs pour garantir l'Etat de droit, la cohésion sociale et la sécurité avec beaucoup de limites objectives (ressources financières) et subjectives (ressources humaines). Les structures locales des acteurs de paix viennent en appui sinon en complément des rôles régaliens des services étatiques déclinés dans le PNDES, « L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés » « l'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable » et:« L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés » lesquels sont repris dans le CPD.

Les rencontres au niveau des communes ont permis d'appréhender la contribution des structures locales du point de vue du citoyen et surtout des autorités locales. Ainsi, un responsable local a exprimé son avis en ce sens :

Encadré 2: Un responsable communal à Conakry

« Nous sommes ici tout le temps en train de chercher à vivre en paix. La synergie au niveau de la commune vient nous appuyer pour la cohésion sociale, elle œuvre pour la paix entre les communautés, donc elle nous renforce dans notre rôle régalien de maintenir la paix dans la cité. Il faudrait beaucoup les encourager et les aider aussi, afin qu'elle soit autonome financièrement »

La prise en compte des aspects de justice transitionnelle relève d'une importance capitale. En effet, les synergies jouent un rôle important dans la gestion des conflits en appui aux autorités locales. A partir de nos rencontres, on relève des cas où les citoyens ou des protagonistes d'une affaire conflictuelle se dirigent vers la synergie au lieu d'aller vers les juridictions compétentes et souvent on assiste à une délocalisation des litiges des structures judiciaires vers les synergies. En sus, elles ont eu cette capacité à prévenir les conflits latents et gérer les conflits ouverts. Pour les plus dynamiques, elles arrivent à prévenir les conflits, surtout ceux qui étaient d'ordre domaniaux, ou relatives à l'exploitation des ressources. Par exemple dans la préfecture de Beyla sur 78 conflits enregistrés, 43 ont fait l'objet de prévention et 38 ont été reconnus résolus dans les six (6) communes de ladite préfecture (voir Annexe 5). A ce titre, les acteurs de la paix font recours à leurs connaissances de la réglementation de conflits. Dans certaines communes, la problématique des conflits foncier est dominante. Il y'a dans une certaine mesure une contribution aussi timide dans la vulgarisation des textes régissant ce domaine et donc une contribution à la connaissance des droits et devoirs des citoyens.

La promotion de la croissance inclusive se trouve favorisée par la législation sur le foncier où les femmes ont droit à la terre. A cet effet une synergie relate la prévention d'un conflit y relatif

Encadré 3: Une veuve de Gouecké dans la région forestière

« J'ai 60 ans et je suis veuve. Je voudrais exploiter un lopin de terre pour me nourrir sur un total d'environ 2 ha d'héritage familiale. Mon frère s'y opposa fermement, Je me suis entêtée, et j'ai envoyé des gens pour défricher. Il est allé les chasser, en disant que s'il revoit d'autres personnes là-bas, il faut les découper avec une manchette. La synergie a pris connaissance de l'affaire et nous a convoqué tous les deux. Après plusieurs séances de médiation, il était d'accord pour que je cultive là-bas provisoirement parce que les autres frères sont en Côte d'Ivoire et doivent aussi avoir leur mot à dire. C'est grâce à la synergie que je cultive pour me nourrir et je les remercie beaucoup pour ce qu'ils ont fait pour moi. Avant mon frère voulait me chasser et on ne se parlait plus, maintenant on s'entend de nouveau ».

Les résultats enregistrés relèvent plus du changement comportemental : Il s'agit de l'acceptation des synergies comme structures incontournables de paix dans le microcosme socio politique local.

Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation, ou non des effets escomptés ?

La pertinence de l'objet du projet est le premier facteur favorisant la réalisation des activités. En effet la paix est naturellement voulue de tous. Les zones d'intervention ont payé un lourd tribut des violences relatives à la politique, à la religion, aux crises sanitaires etc. Un projet qui vise à éradiquer les sources de tensions et à résoudre les conflits est la bienvenue.

L'atteinte des résultats reste intimement liée à la démarche participative et l'implication effective des leaders d'opinion de la société civile pour les transformer en acteurs de paix à travers leurs responsabilisations dans les structures locales. En effet la composition des synergies a tenu compte de la représentativité des diverses communautés, groupes ethniques et confessions religieuses. Elles sont vraiment représentatives de la composition sociologique du terroir. Ceci a favorisé l'acceptation de ces structures et au-delà, l'objectif de la recherche des solutions endogènes aux problèmes communautaires a permis d'aboutir à des réalisations au-delà des attentes comme le « Nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en œuvre par les acteurs locaux en période électorale et des émissions radiophoniques (supérieur à 100%).

Ainsi l'enquête finale de perception indique : « Plus de la moitié des populations enquêtées (57,47% des répondants) ont confirmé avoir participé au moins une fois à une activité de prévention et de gestion des conflits dans leurs localités ¹⁷».

Ces résultats auraient pu être plus significatifs si toutes fois les structures étaient dotés de documents juridiques légaux facilitant les activités. En effet, lors des entretiens avec les membres des synergies, il est ressorti que ceux-ci sont confrontés à l'existence juridique de leurs structures. Ainsi, pendant les différentes séances de médiations et de sensibilisation, ces documents auraient pu servir officiellement la cause de prévention et de résolution des conflits en plus de leur existence légale, ceci entraînerait davantage les communautés à adhérer aux activités de prévention de conflits.

Le partenariat avec des ONGs présentes dans les zones d'interventions pour mener des activités relatives aux HIMO, les démarches adoptées par ces ONG dans la sélection des jeunes cibles ainsi que la mise en place des Groupements d'intérêt économique partir des HIMO par la méthode du « 3x6 » ont

¹⁷ Rapport finale de perception des communautés vis-à-vis des ISP et Synergies en région forestière (2022, p21)

largement contribués à responsabiliser les jeunes vulnérables, acteurs et/ou victimes des violences surtout pendant les périodes électorales.

La mobilisation des jeunes dans les travaux HIMO a servi de base pour lancer des cellules de sensibilisation contre les violences. En effet, parmi les formations reçues pendant les travaux, on compte le leadership, la formation en entrepreneuriat et surtout les sensibilisations sur le rôle de la jeunesse pendant les processus électoraux. Dans la semaine, une journée est dédiée soit à la formation soit à la sensibilisation du « porte à porte » dans les quartiers par équipe de 2 à 4 personnes. Ces activités de sensibilisation tout azimut dans les lieux de regroupement de jeunes (café, groupe de thé, salon de coiffure, groupe de femme pour épargne « tontine ») ont été comptabilisés comme des initiatives pour la paix. Les différents acteurs interviewés attestent que ces interventions ont contribué à la baisse des tensions dans les quartiers conflictogènes de Conakry pendant les périodes électorales.

Néanmoins, l'atteinte de certains résultats se trouvent lourdement entaché par des facteurs non négligeables. En effet si l'autorité morale des synergies reste encore forte, cela est dû à la nature du services bénévoles rendus par les membres, contrairement aux autorités judiciaires classiques où les plaignants ou protagonistes doivent payer un montant pour faire enregistrer leur plainte ou convocation. A contrario, cette situation limite leur dynamisme en terme de disponibilité de ressources financière. En effet, les membres font recours à leurs propres ressources pour résoudre ou prévenir des conflits. L'autonomie financière de la structure leur permettrait d'être plus opérationnel. A ce niveau, l'alternative est de prévoir une ligne budgétaire pour les Infrastructures sociales de paix dans les Plans locaux de développement(PDL) et Plan Annuel d'Investissement (PAI) des collectivités territoriales. L'instabilité politique a contribué a freiné ce plaidoyer au niveau des communes. Tout compte fait, la disponible de ressources financières au niveau des structures locales de paix représente une contrainte au niveau leur efficacité.

La composition des synergies diffère selon le niveau de décentralisation.

La SYRAP est composée de **SEPT (7) membres** dont :

- Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de N'Zérékoré ou son représentant ;
- Monsieur le Conseiller régional à la bonne Gouvernance ;
- Deux (02) représentants des conseils religieux (01 Musulman et 01 Chrétien) ;
- Un (01) représentant de la société Civile ;
- Un (01) représentant des jeunes ;
- Une (01) Représentante des femmes

Les SYPAP au nombre de sept (7) dans la région, sont composées de **NEUF (9) membres** dont :

- Deux (02) représentants du Conseil interreligieux (Chrétien et musulman) ;
- Un (1) représentant de l'Administration (le Secrétaire Général des Collectivités Décentralisées);
- Deux (02) représentants des organisations de la société civile ;
- Un (01) représentant du comité de concertation des localités minières (CCLM) ;
- Un (01) représentant des unités conjointes transfrontalières ;
- Une (01) représentante des associations de femmes ;
- Un (01) représentant du conseil des sages.

Les SYCAP au nombre de 49 installées en Guinée Forestière sont composées de quinze (15) membres représentant les entités suivantes :

- 1 représentant du Conseil des Sages ou des maitres du foret sacré
- 1 représentant des Chefs Coutumiers
- 1 représentant du Conseil chrétien

- 1 représentant du Conseil islamique
- 4 représentants de la coordination des 4 régions naturelles
- 1 représentante des Femmes
- 1 représentant des Jeunes
- 1 représentant désigné par le Gouverneur/Préfet/Sous-Préfet
- 1 représentant du Maire
- 2 représentants Plateforme de la société civile /structures de paix existantes
- 1 représentant des forces et de défense et de sécurité (FDS)

La Présidence des SYCAP est assurée par les représentants des organisations de la société civile, celle des SYPAP par les Secrétaires Généraux chargés des Collectivités décentralisées et la SYRAP par Monsieur le Gouverneur de la région administrative de N'Zérékoré ou son Représentant selon le guide de la redynamisation des ISP¹⁸. Les SYCAP, SYPAP et SYRAP élisent en leur sein un Bureau Exécutif (BE) pour assurer son fonctionnement.

La connexion avec l'administration déconcentrée, au point que des postes de président leurs soient confiés, entrave souvent la flexibilité, et l'efficacité des structures. Le personnel administratif représente déjà une notoriété dont bénéficie les synergies, mais la forte mobilité de ce personnel les handicape le plus souvent. En plus ce personnel de façon subjective n'est pas toujours porté sur les questions de paix. La mission a pu constater des cas où les responsables administratifs font état de leur méconnaissance de synergies pour voiler leur désintérêt total du sujet. Quand bien même leur présence est nécessaire au départ pour doter les structures d'un caractère officiel, il revient néanmoins à la société civile de prendre de relais.

Le fonctionnement des structures de paix reste encore à améliorer. En effet, dans plusieurs cas, le secrétariat est quasi inexistant, d'où les difficultés qu'elles rencontrent dans le traçage des conflits et la rédaction des rapports annuels. Ceci nécessite toujours un accompagnement.

Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives n'a pu être effectivement mis en place par une planification un peu en décalage par rapport aux délais d'exécution du projet. Ainsi, il ressort que ce pan d'intervention a été planifié, mais le projet était déjà presque à terme au moment où l'activité devrait être mise en œuvre.

Comme déjà évoqué les résultats les plus significatifs P1.3 : « Nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en œuvre par les acteurs locaux en période électorale » trouvent leur explication dans l'engouement et la forte demande de réponses aux risques de violences et autres crises postélectorales dans certaines localités du projet (Kissidougou, Macenta et N'Zérékoré). En plus les dialogues communautaires qui étaient l'initiative dominante ont été jugés efficaces par les acteurs pour l'apaisement de diverses tensions en latence¹⁹. Les différentes rencontres avec les partenaires intervenants et les bénéficiaires ont corroboré la dynamique créée par les synergies en matière de prévention et de résolution des conflits.

La projection quantitative des résultats en fonction de leurs indicateurs épouse quelque peu la physionomie de l'exécution des produits en valeur relative.

Globalement les réalisations relatives au « % de réseaux des femmes, membres de synergies impliqués

¹⁸ Guide sur la Résolution 1325 et Connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2019 p3)

¹⁹ Rapport final (2022, p13)

dans la gestion des conflits électoraux et sur les dynamiques sous régionales de gestion des conflits » et « : Nombre de sessions de partage d'expériences entre les initiatives des femmes des 7 préfectures organisées ; n'ont enregistré aucun résultat quantitatif, ce qui entraîne aussi un faible taux relativement faible de réalisation du Résultats 2 (69,34%) : « Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques. Ces résultats requièrent beaucoup plus de ressources financières qui n'étaient pas disponibles.

On a recours au « Coefficient d'Efficacité » (CE). Ce coefficient se décompose en deux facteurs (a,b,) tels que spécifiés ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau 5 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficacité

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation/5
Facteur « a » : Degré d'obtention des résultats (produits) attendus	1,7/2
Facteur « b » : Degré d'atteinte et/ou pronostique des objectifs (effets) préalablement fixés	2,1/3

CE = a+ b = 3,8 Cette note lui confère le qualificatif de satisfaisante.

Conclusions

Conclusion 1 L'exécution du projet a engendré des résultats probants en ce qui concerne la mise en place des synergies locales des acteurs de paix, qui ont pu dans le temps de l'exécution du projet réussir à prévenir et résoudre un certain nombre de conflits au sein de leur communauté. Au-delà des statiques de conflits résolus, il s'agit plutôt de la capacité à jouer un rôle d'apaisement des tensions dans leurs terroirs qui représente un acquis indéniable.

Conclusion 2 Malgré le dynamisme des synergies, le cadre législatif et l'autonomie financière leur font encore défaut pour être beaucoup plus efficace.

Conclusion 3 Les synergies ont été bâties selon la philosophie de l'engagement citoyen et volontaire de membres. L'intégration du personnel de l'administration dans la composition de la synergie entrave cette philosophie et l'alourdit dans une certaine mesure à cause du personnel administratif qui souvent est moins porté sur les questions de consolidation de la paix en plus de leur mobilité liée aux affectations fréquentes.

Conclusion 4 Les groupements d'intérêt économique mis en place à l'issue des HIMO méritent d'être accompagné techniquement en terme de coaching pour leurs activités génératrices de revenus. Au regard du nombre restreint des jeunes bénéficiaires, ces regroupements pourraient servir comme cellule de veille pour la paix dans les quartiers des communes conflictogènes de Conakry.

6.4 Gestion des rendements

Mécanisme de suivi évaluation

Le projet devrait se doter d'un plan de suivi évaluation afin de gérer les rendements et faire un suivi adéquat des résultats. La mission n'a pas eu connaissance d'un tel plan. Néanmoins plusieurs missions de suivi et de supervisions des activités ont été faites y compris les missions du secrétariat du PBF avec un reporting selon le canevas du PNUD.

Le comité de pilotage représente la structure de suivi opérationnel et surtout décisionnel. Les

comités techniques sont beaucoup plus opérationnels. Les réunions ont été tenu régulièrement selon les programmations par semestre. A date, il reste encore la dernière séance de ce comité pour la clôture administrative du projet

La gestion des risques

La gestion des risques a été intégré dans la planification du projet. Un tableau résumant les différents risques y sont spécifiés (Annexe 4. Réévaluation des risques)

A la clôture du projet les risques identifiés lors de la conception du projet demeurent toujours pertinents et mieux tous les risque sont à réévaluer à un niveau plus élevé. Du reste, l'évaluation à mi-parcours avait déjà procédé à l'analyse contextuelle des risques en Février 2022 et en réévaluer 3 d'entre eux. Ces analyses sont toujours d'actualité.

La détérioration de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention : « Ce risque s'est avéré important au cours de la mise en œuvre du projet dans les localités couvertes par le projet. En effet, les violences qui ont jalonné le processus référendaire pour l'adoption d'une nouvelle constitution et les élections législatives et présidentielle ont fortement affecté la mise en œuvre des activités du projet. Même si des échéances électorales ne sont pas encore en vue au cours de prochaines années, le changement institutionnel de Septembre 2021 a permis de relancer le processus de réconciliation nationale/pacification du climat politique. Il est important de maintenir le risque lié à la détérioration de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du projet à un niveau élevé, car existe le risque d'instabilité politique et sociale liée à la gestion de la transition²⁰ ».

Pour « *la mauvaise gestion du processus électoral entraînant une crise ouverte* », l'analyse de l'évaluation à mi-parcours est encore plus pertinente, elle se situait à moyen. L'évaluation actuelle le ramène à « élevé » au regard du contexte. Effet, il est ressorti pendant les rencontres que la proclamation et/ ou l'auto proclamation des résultats des élections présidentielles a entraîné des violences dans la ville de Kissidougou avec des pertes en vies humaines. Des échéances électorales seront organisées à l'issue de la Transition ou déjà beaucoup de leaders de partis politique ne prennent pas part au dialogue inclusif engagé.

Le risque intitulé :« *l'absence de volonté politique d'opérer des changements structurels permettant le travail des infrastructures de paix* » est pertinent et impacte fortement les résultats de synergie. Il est à réévaluer « élevé ». Le Ministère de tutelle concernant la citoyenneté et de l'Unité nationale a été supprimé. La dynamique enclenchée sur le plan institutionnel est freinée par le changement de régime intervenue le 5 Septembre.

Quant au risque : « *les tensions intercommunautaires en région forestière et l'instrumentalisation des leaders communautaires par les leaders politiques* », toujours selon l' évaluation à mi-parcours : « Les autorités guinéennes peinent à promouvoir un cadre institutionnalisé pour le dialogue, ce qui démontre la persistance des difficultés de la mise en place d'une infrastructure nationale pour la paix qui transformera la dynamique de conflit, en se basant sur l'évaluation des risques de conflit, tout en mettant à contribution les capacités et opportunités disponibles dans la société civile, au sein du Gouvernement, dans le Parlement, dans les services de sécurité et le secteur privé²¹ ».

Le plus important demeure les mesures de mitigation qui passent essentiellement par « *la Sensibilisation des leaders politiques autour des infrastructures de la paix et la Sensibilisation des leaders*

²⁰ Rapport d'évaluation à mi-parcours (2022, p20)

²¹ Ibd p20

*communautaires à s'approprier de la question*²² » En réalité, jusqu' à la fin du projet aucune intervention ou mitigation n' a porté sur les leaders politiques

La cohérence de cadres de résultats

Le cadre de résultats décrits dans le documente projet (prodoc) correspond au critère de qualité avec des indicateurs SMART aussi bien au niveau des produits qu'au niveau des résultats. En effet, il tient compte des cibles quantitatifs et qualitatives réalistes et mesurables qui cernent la situation du projet si celles-ci sont renseignées.

Partenariat

Le partenariat noué avec les ONG prestataires de service s'est fait selon une convention qui a défini les rôles et les responsabilités de chaque contractant. L'équipe de coordination a veillé au respect des cahiers de charge et le reporting a été faite conséquemment pour rendre compte de la mise en œuvre des activités. Ces ONG étaient concernées par le Résultat 2 : « Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio- économiques ». Comme déjà évoqué, la stratégie de « faire faire » s'est avérée gagnante car ces ONG ont l'avantage d'être à proximité des bénéficiaires au niveaux des 5 communes conflictogènes de la ville de Conakry. La nature des produits attendus en plus des différentes charges ont entraîné une efficience moyenne au niveau de ce résultat. Par contre, ceci a permis à l'équipe des ONG de bénéficier d'un transfert de compétence d'où une gestion du projet améliorée qu'elle ne pourrait assurer sans ce partenariat. En effet la composition de l'équipe du projet était très légère avec des moyens logistiques limités pour l'étendue de la zone de couverture du projet.

On a recours au Coefficient de Gestion selon le Rendement (CGR) pour apprécier cet élément. Le CGR se décompose en quatre facteurs, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau 6 : Estimation de calcul de l'indicateur « coefficient gestion du rendement »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement	Notation
Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la programmation	0,5/1
Facteur « b » Les indicateurs de suivi évaluation étaient-ils SMART?	1/1
Facteur « b » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision?	0,5/1
Facteur « c » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du programme? sont-ils mitigués	0,5/1
Facteur « d » : le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion des programme	0,75/1

Le Coefficient de « Gestion du Rendement » (CGR) a été obtenu comme suit :

CD = 3,25/5 La gestion des rendements est satisfaisante

Conclusions

Conclusion 1 L'absence du personnel de suivi évaluation dédié et d'un plan de suivi conséquent a entravé le pilotage rigoureux du projet. Néanmoins le reporting selon le canevas du PBF rendait compte globalement de l'exécution du projet bien qu'avec certaines imperfections.

²² Prodoc (2019,p23)

Conclusion 2 Les risques ont été bien identifiés à la conception du projet mais n'ont pas connu de mitigation car les acteurs n'étaient pas pris en compte dans les interventions du projet.

6.4 Efficience

Le Projet a-t-il été mis en œuvre avec une gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles, temporelles et financières ?

Les ressources financières mises à la disposition se chiffraient à 2 025 303 \$US. A la date de l'évaluation, le budget alloué pour l'exécution des activités a été dépensé en totalité et même avec un dépassement de 9% sur un budget alloué de 1,127,015 USD²³ pour les activités. Le résultat 2 occupe de plus de la moitié des ressources financières allouées soit 63%.

Le tableau récapitulatif suivant donne un aperçu de la situation des réalisations par produits.

Tableau 7 : Récapitulatif des réalisations des ressources financières

	Produits	Budget alloué USD	Budget dépensé USD	Exécution
R1	P1.1	90,400	146,127	162%
	P1.2	68,800	70,999	103%
	P1.3	115,447	99,036	86%
	R1	274,647	217,225	79%
R2	P2.1	65,000	75,818	117%
	P2.2	91,000	117,575	129%
	P2.3	621,000	626,852	101%
	R2	777,000	820,245	106%
R3	P3.1	72,000	76,569	106%
	P3.2	118,700	112,000	94%
	R3	190,700	188,569	99%
Total		1,242,347	1,226,039	101%

Source : rapport financier PBF/GIN/D-7²⁴

Tout le budget mis à leur disposition du projet a été décaissé. Ceci dénote de la capacité de l'équipe du projet à exécuter les activités selon la planification.

De l'avis de la plupart des interlocuteurs, le temps de mise en œuvre du projet reste insuffisant. En effet quand bien même il s'agit d'un projet planifié pour 2 ans, le démarrage du projet a accusé un léger retard, car l'équipe du projet a été constituée de façon graduelle et vraiment opérationnelle après 4 mois de la date de démarrage officielle.

Le dispositif de pilotage des activités s'est reparti à plusieurs niveaux. Le niveau de gestionnaire du projet : PNUD et SEARCH et le niveau opérationnel : agent de zone et ONG partenaire pour le PNUD. Ceci a permis d'assurer un maillage et cadrage des interventions. Les ressources humaines ont été utilisées à dessein pour atteindre les résultats escomptés.

En ce qui concerne les ressources matérielles, l'évaluation observe que l'étendue des zones d'intervention surtout pour la région forestière ne permettait pas à l'agent d'être suffisamment mobile et opérationnel.

²³ Rapport financier PBF/GIN/D-7

²⁴ Les calculs ont été faits par l'évaluation

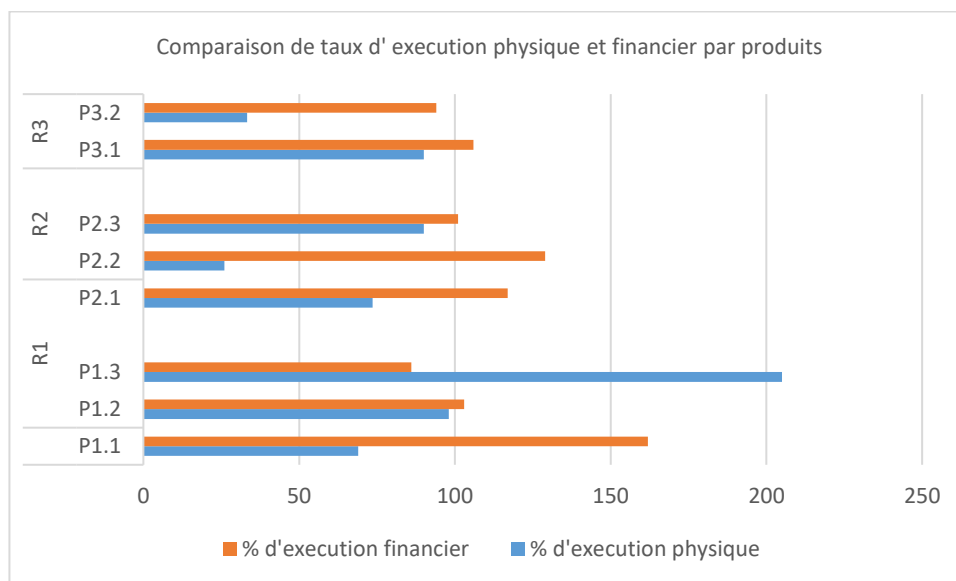
à souhait car ne possédant pas de moyen logistique. Le véhicule mis à la disposition du projet serait plus utile à Nzérékoré En ce qui concerne les 5 communes, le déplacement est aussi complexe sans un moyen logistique adéquat, l'agent pourrait plus aisément s'appuyer sur les moyens logistiques l'équipe du projet.

Quant à l'utilisation rationnel de ces ressources financières, elle est plus significative sous l'angle du rapport cout/résultats dans le chapitre suivant

Quel a été le rapport coût/résultats ?

Le rapprochement entre les résultats obtenus et le budget utilisé permet de situer le niveau d'utilisation efficiente des ressources financières.

Figure 3: Comparaison entre les taux d'exécution physique et financier des produits



La situation des rapports couts / réalisations présentent des disparités par produits. La plus marquante est celle du produits P1.3 « Les acteurs locaux (les autorités locales, la notabilité le conseil des sages, les acteurs de la société civile locale, jeunes) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale. » qui obtient une efficacité maximale. En effet, un total de 99.036 USD a été utilisé pour l'obtention du produit qui affiche 205% d'atteinte des cibles. Ceci s'explique par le dynamisme des acteurs, leur engagement bénévole, et la nature du produit qui ne nécessite pas aussi beaucoup de ressources. Par contre au niveau du même résultat R1 le produit P1.1 atteinte seulement 69% de réalisation contre 162% d'exécution budgétaire. Le décaissement a même dépassé le budget alloué avec une réalisation en deçà de 70% d'atteinte des cibles. Il s'agit du produit relatif à la redynamisation, la production des rapports et surtout leur dotation en statuts et règlements intérieur. Les produits P2.2 : « Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées en région forestière » ; et P3.3 : « Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière », enregistrent naturellement des rapports assez faibles car leur atteinte de cibles furent aussi relativement faibles respectivement de 20% et de 35%.

Tableau 8 : Comparaison de l'atteinte des cibles des Produits avec le taux d'exécution financier

Produits	%Réalisation Produits	% par	% d' exécution financier	Ratio TRP/TEF
P1.1		69	162	43%
P1.2		98	103	95%
P1.3		205	86	238%
Moyenne P		124	117	106%
P2.1		73.6	117	63%
P2.2		26	129	20%
P2.3		90	101	89%
Moyenne P		63.2	115	55%
P3.1		90	106	85%
P3.2		33.3	94	35%
Moyenne P		61.65	100	62%
M General des produits		87.21	113	77%

La situation des ratios peut se résumer avec les cibles des résultats qui sont à un niveau de changement induits par les produits selon les hypothèses de la théorie de changement

Tableau 9 : Comparaison de l'atteinte des cibles des résultats avec le taux d'exécution financier

Résultats	% de réalisation des résultats	% d'exécution financier	Ratio TRR/TEF
R1	73%	79%	92%
R2	69%	106%	65%
R3	70%	99%	71%
Total	71%	95%	75%

Le Résultats 2 « Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques » a connu une exécution budgétaire supérieur de 6% au budget alloué, malgré tout il est le résultat le moins performant comparativement aux deux autres. Le ratio est de 65%.

Les initiatives socio-économiques nécessitent beaucoup de ressources financières, le projet n'a pas pu satisfaire tous les plans d'actions soumis par les associations de jeunes et certaines associations ont toujours besoins de renforcement de capacités²⁵.

Le resultat1 : « Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale » connaît le ratio le plus favorable soit 92%. Cette composante a décaissé 79% de son budget pour les cibles atteintes de l'ordre de 73%. Le résultat 3 : « L'Architecture Nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière » est quelque moyen avec 71% de ratio d'efficacité. Au niveau central, le projet a été confronté au

²⁵ Rapport finale p16

changement des Gouvernement et même à la dissolution du ministère de tutelle du projet. Ce qui a entraîné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités relatives à l'ANP

Y'a-t-il des approches plus efficaces pouvant être suggérées pour les prochains projets ?

L'alternative pour une démarche plus efficace réside dans la capacité opérationnelle des synergies à travers un renforcement de capacité en terme de reporting et de fonctionnement organique. La dotation en textes législatifs conséquents entre autres leur permet d'être beaucoup plus opérationnelle. Les initiatives socioéconomiques des jeunes à partir des HIMO, ne semble pas être capitaliser comme indicateur, ce qui affecte le ratio d'efficacité à ce niveau.

Les facteurs exogènes affectant l'atteinte des résultats ne peuvent être mitigés, car l'objectif à long terme du projet est la paix à travers la stabilité des institutions, la consolidation de l'Etat de droit.

Pour mesurer l'efficacité du projet, l'indicateur « Coefficient d'Efficacité » (CEF) a été utilisé. Il correspond au ratio entre le taux de réalisation des résultats (TRR) et le taux d'exécution financière (TEF). $CEF = TRR/TEF$. Le cumul et la moyenne obtenue dans le tableau est de 75%. Cela veut dire 0,75²⁶. Rapporté sur une échelle de 1 à 5 l'efficacité reçoit la note 3,3/5 avec le qualificatif de satisfaisant.

Conclusions

Conclusion 1 La capacité à décaisser la totalité des ressources financières dans le temps confère à l'équipe une bonne planification dans l'exécution du projet, mais elle n'est pas le gage d'une bonne efficacité. Le résultat 2 concentre 63% du budget des activités, cette composante a décaissé plus que le budget alloué, malgré tout elle est la composante la moins efficace par rapport aux autres résultats. Il requière plus de temps et d'accompagnement pour produire les effets escomptés.

Conclusion 2 L'engagement bénévole des acteurs de paix en région forestière a permis d'obtenir une très bonne efficacité.

6.5 L'impact

Quels ont été les effets du Projet sur les populations bénéficiaires et le développement du pays ?

L'exécution des projets s'est répartie en deux zones cibles distinctes : cinq communes de Conakry et 7 préfectures de la région forestière. Les initiatives socio-économiques des jeunes ont concerné plus les jeunes à Conakry à l'issue des Travaux HIMO. Les partenaires et les intervenants relèvent une implication effective des collectivités territoriales depuis l'identification des bénéficiaires jusqu' au suivi des Activités Génératrices de Revenus. Les personnes interviewées, font cas à l'unanimité d'un changement de comportement des bénéficiaires et ceci grâce d'abord aux formations reçues et ensuite aux activités menées dans les groupements d'intérêt économiques qui les occupent. Cet effet, ou changement a été particulièrement perceptible au moment des périodes de tensions politiques ou autres soubresauts socio politiques qui donnent lieu à des échauffourées entre les Forces de l'ordre et les jeunes

²⁶ Rapporté à l'échelle de 1 à 5 cela nous donne la classification suivante :

0,0 à 0,30 : Efficacité très insatisfaisante/ Très insatisfait (0 à 1);

0,31 à 0,45 : Efficacité insatisfaisante/ Insatisfait (1.1 à 2);

0,46 à 0,60 : Efficacité moyennement satisfaisante/ Moyennement satisfaisant (2.1 à 3);

0,61 à 0,79 : Efficacité satisfaisante/ Satisfaisant (3.1 à 4);

0,80 à supérieur à 1 : Efficacité très satisfaisante/ Très satisfaisant (4.1 à 5);

manifestants.

Par ailleurs pendant la crise sanitaire, les sensibilisations menées par les synergies ont eu des effets positifs, car le comportement des populations était plus conciliant. En effet ceci est relaté lors des rencontres des groupes d'observation en région forestière et même corroborer par la mission d'évaluation à mi-parcours : « le projet a contribué « à l'atténuation des tensions et violences communautaires dans une région marquée par la double crise d'Ébola et COVID-19, suite au changement de comportement des jeunes qui désormais, au lieu de recourir à toutes formes de violences dans leurs revendications, produisent et diffusent des messages de paix allant dans le sens de la promotion du « vivre ensemble²⁷ » » .

En effet, il ressort des rencontres des groupes d'observation que les jeunes portés sur les violences à travers les manifestations publiques, sont dorénavant plus disciplinés ou moins enclins à la violence surtout ceux qui sont regroupés pour des activités rémunérées à partir de leur épargne provenant des HIMO.

Dans la commune de Matam, un jeune travaillant dans un Groupement d'intérêt économique de transfert monétaire évoquait :

Encadré 4: Un jeune opérant dans le transfert monétaire

« La formation que nous avons eu pendant les travaux de HIMO nous a fait comprendre beaucoup de chose particulièrement le fait de ne pas agresser les autres ou jeter les cailloux sur les autres pendant les manifestations. Avant les politiciens venaient nuitamment nous remettre de l'argent, nous aussi on répartissait cet argent avec d'autres petits jeunes du quartier pour les encourager à sortir et à faire sortir de force les autres en jetant les cailloux dans les concessions pendant les manifestations. Maintenant quand j'ai l'occasion je sensibilise les autres jeunes afin qu'ils abandonnent tout ça ».

Les témoignages sont nombreux concernant les changements positifs de comportement des jeunes des communes réputées conflictogènes qui ont bénéficiés des interventions du projet. Toutes fois ces rencontres ont ciblé les personnes touchées par le projet, de ce point de vue, ils sont plus ou moins sensibles aux questions de paix.

Au niveau des structures de paix, les bénéficiaires des actions sont perçus très favorablement. En outre les membres des synergies ont acquis une certaine notoriété dans les zones où ils font preuve de dynamisme. Il ressort des entretiens que les structures bénéficient d'une confiance grandissante et les dossiers conflictuels s'acheminent chez eux au lieu d'aller vers les juridictions conventionnelles. Par ailleurs, le soutien effectif de l'administration permet de renforcer cette notoriété en faisant appel aux membres des synergies pour résoudre ou prévenir des conflits.

Les synergies demeurent encore une structure dont les effets se ressentent à travers d'autres interventions de programme conjoint financé par le PBF. Comme déjà évoqué, l'ONG Accord s'appuie sur les synergies pour des formations sur le droit foncier dans un programme conjoint impliquant la FAO, Le HCDH, Le PAM²⁸ dans la sous-préfecture de Beyla dans la région de Nzérékoré.

Quelle a été la contribution à l'atteinte des ODD ?

Comme évoqué dans le chapitre de la pertinence, c'est l'ODD16 qui est concerné le projet. De part ces

²⁷ Rapport d'évaluation à mi-parcours (2022, p38)

²⁸ « Note technique simplifiée sur le cadre juridique et institutionnel du foncier, octobre 2022 »

résultats atteints, le projet ouvre une brèche pour la « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

La contribution pour l'atteinte de cet ODD16 pour être effective mérite d'être encore plus soutenue dans le temps avec une masse critique de résultats et avec aussi d'autres interventions soutenues par une autre théorie de changement.

Quels facteurs ont contribué et / ou empêché l'atteinte des effets ?

A l'instar du chapitre sur l'efficacité, les facteurs ayant empêchés l'atteinte des effets restent d'ordre institutionnel d'une part et de ressources matérielles et temporelles d'autre part. Pendant le déroulement du projet, le chargé du Ministère de tutelle a été changé 3 fois et tout récemment celui-ci fut totalement dissous et les départements intégrés au ministère de la justice et des droits de l'Homme. La stabilité institutionnelle, la volonté politique, ont plombé dans une certaine mesure l'atteinte des effets et empêcher un impact positif beaucoup plus significatif.

Par contre, l'approche HIMO a induit des résultats positifs sur les bénéficiaires car l'encadrement des jeunes a permis de transformer certains en acteurs de paix selon tous les témoignages recueillis. Certains effets/impacts requièrent beaucoup plus de temps et de ressources financières pour être perceptibles surtout qu'il s'agit de changement de comportement qualitatif et d'efficacité institutionnelle pour la paix qui relève souvent d'un long processus de reconstruction du tissu social déchiré.

En effet, les synergies s'inscrivent dans la dynamique de reconstruction du tissu social dans les communautés. Cette approche endogène de règlement de conflits a le mérite d'être acceptée et opère selon le principe de l'engagement citoyen volontaire des membres. Ceci facilite le traitement des dossiers conflictuels, car les membres issus du terroir font appel aux valeurs culturelles anthropologiques de résolution de conflit, telles que les pactes ancestraux de non-agression entre les communautés. Les pactes de Moussadou et de Mara en sont des illustrations.

A l'issue des rencontres et les groupes d'observation il ressort un fait marquant allant dans le sens d'effet négatif

Encadré 5: Effet négatif non intentionnel

« Le fonctionnement efficace des structures locales dans certaines communautés sans aucune contrepartie financière donne une notoriété morale aux membres des synergies. Ce fait est souvent mal pris par les autorités locales qui voient à travers les synergies des potentiels concurrents dans leurs prérogatives »

Conclusions

Conclusion 1 Les effets immédiats du projet se ressentent au niveau d'un apaisement relatif en période électorale. Les acteurs imprégnés par le projet se sont évertués à faire baisser les tensions et conflits découlant des élections. Ceci est une tendance remarquée lors des derniers scrutins. Mais le changement profond de comportement des jeunes reste toujours à renforcer car ce sont ceux qui ont une activité rémunérée qui affirment se détournent des manipulations/instrumentalisations partisans à vil prix.

Conclusion 2 : Le mécanismes de prévention et de gestion des conflits par les structures locales participe du renforcement des institutions pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale, la justice et la construction de l'Etat de droit pour une croissance inclusive. La revalorisation des infrastructures sociale de paix a favorisé un climat pacifique au sein de certaines communautés jadis sous tension permanente. Tout fois, la paix reste fragile et a besoin de beaucoup plus d'engagements multiformes et mutileurs dans le long terme pour être enracinée.

6.6 Durabilité

Dans quelle mesure les bénéfices et résultats obtenus ont un impact durable ?

Les résultats obtenus reposent en grande partie sur les changements transformationnels positif des jeunes qui impliquent un apaisement des tensions multiformes que connaissent les zones ciblées. De tels résultats perdurent dans les conditions d'un environnement favorisant les impacts. On remarque que l'environnement institutionnels et judiciaire peuvent donner des gages de la pérennisation des dividendes de paix. En effet, malgré la bonne volonté des acteurs de paix, la durabilité des effets positifs des structures locales peut et doit s'inscrire dans des institutions comme l'ANP et l'appareil administratif décentralisé juste et équitable pour tous.

Prenant l'exemple du produit P2.3 « 500 jeunes (250 filles et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteurs de paix à partir des activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry » qui a été réalisé à 90% », peut-on dire que ce changement est-il irréversible ? L'évaluation n'a pas tous les éléments d'analyse nécessaire pour répondre par l'affirmatif car plusieurs facteurs relatifs au contexte socio politique, peuvent entrer en considération et impacter négativement quelques résultats engendrés.

Quant au produit 3.1 « ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière qui est aussi à 90 % réalisé, sa pérennité dépendra aussi de la volonté politique au niveau national et des acteurs de la gouvernance régionale de renforcer la structure. Ceci passe par la dotation des structures en documents juridiques leur conférant ainsi un statut légal et au-delà renforce leur notoriété et leur efficacité. En effet, la non existence de documents légaux influencent négativement la durabilité de leurs acquis, en ce sens que les membres sont conscients qu'à tout moment leur structure pourrait être disloquée sans autre forme de procès.

Somme toute, pour l'heure, l'appréciation de la population sur le rôle des synergies peuvent perdurer dans le temps. En effet l'enquête de perception finale relève : « Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population de la zone d'étude (61,96%) à exprime une *Bonne* Perception relativement au rôle que les synergies jouent dans la prévention et la gestion des conflits et mieux 27,45% expriment une « *Très bonne* » perception. »²⁹

Quel est le niveau d'appropriation locale, régionale et nationale du Projet ?

L'approche de la mise en place des infrastructures sociales de paix répond d'une démarche participative. Les méthodes endogènes de prévention et de résolution des conflits ont été revalorise et mise en exergue. Cette démarche implique une acceptation et une appropriation des structures et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Les communautés des communes et des préfectures de la région forestière sont cosmopolites avec des constructions anthropologiques

²⁹ Rapport finale de perception des communautés vis-à-vis des ISP et Synergies en région forestière (2022, p21)

différentes des unes des autres. Ce fait entraîne une nuance sinon une différence dans la nature des conflits entre les communautés. Malgré tout, l'appropriation locale et régionale peut être jugée satisfaisante tant du point de vue surtout des populations tout en tenant compte de l'effet inverse de la mauvaise interprétation des prérogatives évoquée dans l'encadré sur l'effet négatif inattendu.

Par ailleurs, la prise en charge du fonctionnement des synergies représente une condition favorisant leur viabilité. La budgétisation de leur fonctionnement dans les Plans de Développement Locaux (PDL) et Plan Annuel d'Investissement (PAI) leur permettrait d'être plus efficace, ce qui n'est pas encore le cas.

Les communes continuent d'encadrer les groupes d'intérêt économiques issus des HIMO par l'intermédiaire des structures de micro crédit avec le principe de la double signature dont celui du Directeur des Micro Réalisations (DMR). On note une appropriation relativement satisfaisante de l'approche pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. En réalité, pour la durabilité des AGR il faudrait plus que le simple contrôle du décaissement. Les jeunes ont besoin de plus d'accompagnement technique pour leurs activités.

Au niveau national, quand bien même la version provisoire de l'ANP est validé, le reste du processus reste encore à consolider et s'en approprier.

Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le projet ont-elles produit des effets durables ?

Les capacités développées et renforcées à travers les différentes formations ont été la base des résultats obtenus. L'avantage de ces formations réside dans le fait qu'elles sont directement applicables et effectivement appliquées tant dans la médiation des conflits que dans la sensibilisation des jeunes pour l'apaisement. Sous cette optique, les bénéficiaires font toujours recours aux connaissances acquises grâce aux interventions du projet. Mieux, certains affirment que ces capacités leurs permettent d'intervenir dans des situations conflictuelles dans leur association en dehors du projet. Ainsi l'objet de l'amélioration des capacités pour l'installation de la paix de façon durable augure d'une bonne tendance

Dans quelle mesure la formulation du Projet a-t-elle été participative ?

La conception du projet a connu toutes les étapes de prise en compte des besoins des intervenants et surtout des bénéficiaires et ceci se confirme par l'appropriation satisfaisante des outils développés et utilisés par les acteurs et bénéficiaires. L'appui du secrétariat du PBF a été fondamental dans les orientations stratégiques surtout par rapport à la valorisation du patrimoine culture des infrastructures sociales de paix. Cette implication des dépositaires des us et coutumes que sont les patriarches favorise le climat de paix entre les communautés dans les régions forestières.

Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau 10 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation/5
Facteur « a » : degré de persistance des résultats ou tendance d'impacts du programme à la fin du programme et à la cessation du financement	0,5/1
Facteur « b » : degré ou importance des activités de renforcement de capacités, d'information, de sensibilisation de	0,75/1

la partie nationale	
Facteur « c » : degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du programme	0,5/1
Facteur « d » : degré d'appropriation et d'utilisation par les bénéficiaires des capacités transférées	0,75/1
Facteur « e » : degré de reproductibilité ou répliquabilité du programme	0,5/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :

$CD = a + b + c + d + e = 3$ Cette note fait qualifié la durabilité de suffisamment probable.

Conclusion

Les résultats obtenus présentent des gage d'une durabilité suffisamment probable. Les facteurs favorisant de cette tendance résident dans la maîtrise et l'appropriation des mécanismes locaux de gestion et de prévention des conflits. Quand bien même ce mécanisme se fonde sur la revalorisation du patrimoine des pactes ancestraux, il a besoin d'être enraciné davantage avec des compréhensions et appuis conséquents de toute la chaîne de l'administration nationale et décentralisée.

6.7 Prise en compte du Genre

Dans quelles mesures le Projet a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres ?

Le projet depuis sa conception entend contribuer à la promotion du genre. Ainsi 33% du budget est dédié à la promotion du genre. Le produit 2.3 par exemple promeut la parité « : 500 jeunes (250 filles et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteurs de paix à partir des activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry », et mieux, le Produit 2.2 : « Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées en région forestière » est y totalement dédié. En réalité selon les rapports et les entretiens cette égalité de chance a été appliquée, quand bien même les résultats y sont quelque peu mitigés (26% de réalisation).

Dans quelles mesures le Projet a-t-il contribué à l'autonomisation de la femme ?

La mise en place des groupements d'intérêt économique s'inscrit dans l'autonomisation des femmes, car celles-ci devraient présenter des plans d'affaires supportables par les micro crédits complémentaires à leurs épargnes issues des HIMO.

Il est de même dans les synergies où les femmes leaders occupent des postes de responsabilité, ce qui favorise leur leadership dans la résolution des conflits et le processus de pacification des communautés.

Dans quelles mesures le Projet a-t-il promu l'émergence des mécanismes d'inclusion ?

La promotion des droits de l'homme est le fondement du projet surtout en ce qui concerne le droit au développement qui passe par la paix. Les jeunes défavorisés, les jeunes déscolarisés ou sujets à la consommation des stupéfiants font partie intégrante des critères de sélection. Des témoignages confirment que les jeunes consommateurs de stupéfiants ont été intégrés dans les HIMO et sont devenus par les suite des acteurs de paix.

Encadré 6: Un Jeune bénéficiaire de Koloma Soloprino à Conakry³⁰ :

« Avant ce projet, je ne travaillais pas, j'étais consommateur de stupéfiants et j'étais très violent. Depuis que je suis dans ce projet, j'ai compris que j'étais sur le mauvais chemin. Actuellement, je suis préoccupé par mon travail et je suis même transformé parce que je travaille avec des jeunes d'autres ethnies que je qualifiais d'ennemis. Mes camarades dans ce projet constituent aujourd'hui ma deuxième famille et je vais chaque jour, apporter ma contribution pour consolider la paix

Par contre, les personnes porteuses de handicaps n'ont pas été ciblées par le projet.

L'indicateur de l'estimation de la prise en compte du genre se définit selon les 3 facteurs dans le tableau suivant

Tableau 11 : Coefficient de prise en compte du Genre

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation /5
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre dans la conception, la mise en œuvre, et le reportage sexo spécifique	1,5/2
Facteur « b » : degré de contribution du projet à l'autonomisation des femmes	1,2
Facteurs « c » degré de contribution à l'émergence des mécanismes d'inclusion	0,5/1

Le Coefficient Genre (CG) a été obtenu comme suit :

CG = 3/5. La prise en compte du genre est satisfaisante

Conclusion

Le projet a promu l'égalité entre les sexes dans sa stratégie de ciblage des bénéficiaires. La composition des synergies a couvert une large couche de la population même si la parité en terme d'effectif n'est pas atteinte, avec une absence des personnes vivant avec des handicaps.

6.8 Prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'Homme

L'approche basée sur les droits de l'homme est l'un des piliers du projet. La recherche de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale avec un état de droit et l'accès à tous au développement constitue la boussole du projet. Concrètement, le projet s'est évertué dans l'optique de prévenir et résoudre les conflits à travers les acteurs qui sont des détenteurs de droits. En effet, ils ont droit à la paix et par conséquent au développement. Le projet leur a doté des capacités pour instaurer la paix de façon endogène.

Par contre, les interventions du projet depuis la théorie de changement n'ont pas intégré le changement de mode opératoire des acteurs politiques. En effet, si les jeunes sont instrumentalisés en période électorales et deviennent violents, c'est en partie à cause des discours et /ou des comportements des leaders politiques qui encouragent les manifestations sans un encadrement conséquent. Par ailleurs, les Forces de défenses et de sécurité (FDS) représentent des maillons dans le respect des droits des citoyens. Elles sont autant concernées que les leaders politique dans le processus de la baisse des tensions et conflits en période électorale. Les coups et blessures et les pertes en vies humaines lors des

³⁰ Rapport narratif (2022, p6)

manifestations méritent d'être traité en amont tout comme les conflits entre communautés.

Coefficient de la prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'Homme (CDH), s'estime à partir de 2 facteurs a et b définis dans le tableau suivant

Tableau 12 : Coefficient de prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'Homme

Les facteurs d'appréciation de la prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'homme	Notation/5
Facteur « a » degré d'intégration des approches basées sur les droits de l'homme dans le projet	0,5/1
Facteur « b » degré de prise en compte des besoins des détenteurs de droits de l' Homme	1,5/2
Facteur « c » degré d' implication des pourvoyeurs de droits dans la conception et la mise en œuvre du projet	0,75/2

Le Coefficient Droits de l'Homme (CDH) a été obtenu comme suit :

CDH = 2,75/5. A cette note correspond au qualificatif de moyennement satisfaisant.

Conclusions

Conclusion 1 La prise en compte de l'approche basée sur les droits de l'homme repose plus sur la recherche de solutions endogènes par les détenteurs de droits. La théorie de changement a occulté le rôle prédominant des pourvoyeurs de droits (justice, FDS, institutions républicaines) et des leaders politiques.

Conclusion 2 les Forces de défenses et de sécurité représentent des maillons dans le respect des droits des citoyens. Elles sont autant concernées que les leaders politique dans le processus de la baisse des tensions et conflits en période électorale. Les coups et blessures et les pertes en vies humaines lors des manifestations méritent d'être traité en amont tout comme les conflits entre communautés.

7 Conclusions générales

La pertinence du projet est toujours d'actualité car le contexte politique demeure toujours fragile en termes de stabilité des institutions. La paix est un processus qui se construit dans le long terme avec l'implication des plusieurs acteurs c'est à dire les détenteurs de droits et les pourvoyeurs de droit. Les interventions du projet ont intéressé particulièrement les détenteurs de droits, ce qui est de nature à fragiliser les résultats obtenus. Du point de vue de l'approche basée sur les droits de l'homme la théorie de changement n'a pas intégré les hypothèses de la construction de la paix avec les forces de l'ordre et les leaders politiques.

En effet, le changement de comportement positif pacifique induit par les nombreuses séances de sensibilisation, de formation à l'endroit d'un publique cible particulier à savoir les jeunes enclins à la violence n'est pas encore suffisamment fortement ancré et largement diffusé dans la population. Il s'agit essentiellement des 500 jeunes repartis entre les cinq communes de Conakry, ce qui est largement en deca d'une cible représentative de jeunes qui pourrait avoir des effets catalyseurs en masse critique. Néanmoins, la qualité et les persistance des changements dans le long terme pourrait compenser dans une moindre mesure le besoin réel en terme de population jeune de Conakry susceptible d'être violente.

L'approche endogène de prévention et de résolution de conflits a permis aux structures locales de paix d'être opérationnelle surtout avec l'accompagnement en les renforcements de capacités dont les membres ont bénéficié. La prise en compte des différentes couches des communautés a favorisé leur acception, et leur modus operandi basée sur l'engagement à renforcer d'avantage la confiance auprès de leurs pairs.

Ces résultats ont été obtenus dans un laps de temps assez court (Mars 2020 à Mars 2022). Malgré la présence du covid 19, le projet a déroulé les activité en s'adaptant au contexte avec une équipe légère de coordination et des moyen limité en logistique pour l'étendue de la zone d'intervention. Le partenariat avec les ONG prestataires et l'exécution commune avec Search of Common Ground ont été des stratégies gagnantes du projet. Ce qui veut dire que l'efficacité du projet est satisfaisante au regard des résultats obtenus

La durabilité des changements opérés demeure encore fragile. Les structures ont besoin d'un environnement législatif leur permettant d'asseoir leur notoriété avec la poursuite des renforcements de capacités dans les domaines liés aux conflits. En effet, la volonté politique de renforcer les structures locales leurs permettrait d'être vraiment efficaces en terme de justice transitionnelle en complément à la justice convention.

8 Recommandations

Recommandations à l'attention du PNUD

Recommandation 1 Soutenir et améliorer le dynamisme des synergies par un plaidoyer multiforme auprès des partenaires et du Gouvernement pour le renforcement des acquis à travers l'élaboration des textes les régissant et en les dotant de capacités réelles opérationnelles.

Recommandation 2 Poursuivre et étendre l'approche HIMO pour les initiatives socioéconomiques des jeunes afin de toucher un plus grand nombre avec une formule plus efficiente.

Recommandation 3 Anticiper sur les prochaines échéances électorales dont les germes conflictogènes sont toujours présents, par l'accompagnement pour la mobilisation des ressources et l'implémentation des projets en complémentarité avec le renforcement des acquis du projet des infrastructures de paix.

Recommandation 4 Poursuivre les renforcements de capacités des synergies locales dans le domaine des rudiments des droits civils à travers d'autres projets connexes relatif à la consolidation de la paix.

Recommandations à l'attention du Gouvernement

Recommandation 1 Soutenir et consolider l'architecture nationale de paix par des mesures politiques

Recommandation 2 Déconnecter l'administration décentralisée des structures endogène de paix afin qu'elle joue pleinement leur rôle en tant que veille citoyenne à part entière.

Recommandation 3 Doter les infrastructures de paix de sièges, de documents juridiques les légiférant et de budget provenant des PDL et PAI.

Recommandation 4 généraliser la démarche de la revalorisation et de la diffusion des pactes ancestraux qui mérite d'être connu par les génération actuelle et future comme patrimoine culturel

de paix, partout où ils existent.

Recommandation 5. Poursuivre l'encadrement des jeunes regroupés en GIE à Conakry et les soutenir afin qu'ils constituent des structures citoyennes de veille de paix dans les quartiers.

Recommandation à l'attention du Partenaire Technique et financier

Soutenir le financement des infrastructures de paix en complément avec les interventions auprès des FDS, des acteurs politiques et de l'administration judiciaire.

8 Leçons apprises

Le projet a mis en exergue les pactes ancestraux véritable vestiges de paix séculaire entre les communautés. Cette démarche innovante mérite d'être connue par la génération actuelle et future comme patrimoine culturel de paix.

Le partenariat de cogestion du projet dans sa phase de mise en œuvre a permis une synergie et une complémentarité entre l'ONG Search et le PNUD, d'une part et celui avec les ONG prestataires de services pour les encadrements de proximité dans les communes d'autre part.

L'administration alourdit les structures locales de paix, car dans certaines communes et préfectures, les responsables administratifs ont besoin eux même d'être sensibilisés par rapport aux enjeux de paix.

La large composition des synergies au niveau communale (15) découle de l'approche participative et inclusive du processus de paix. Les structures de paix y sont plus dynamiques, plus proches des communautés, et plus sollicitées. Cet éventail de la représentativité des différentes couches sociales permet aux synergies de mettre en avant un ou plusieurs membres des structures de paix issus des communautés protagonistes pour la médiation. Quant au fonctionnement, le niveau préfectoral des structures de paix peine encore à jouer pleinement son rôle de coordination ainsi que le niveau régional

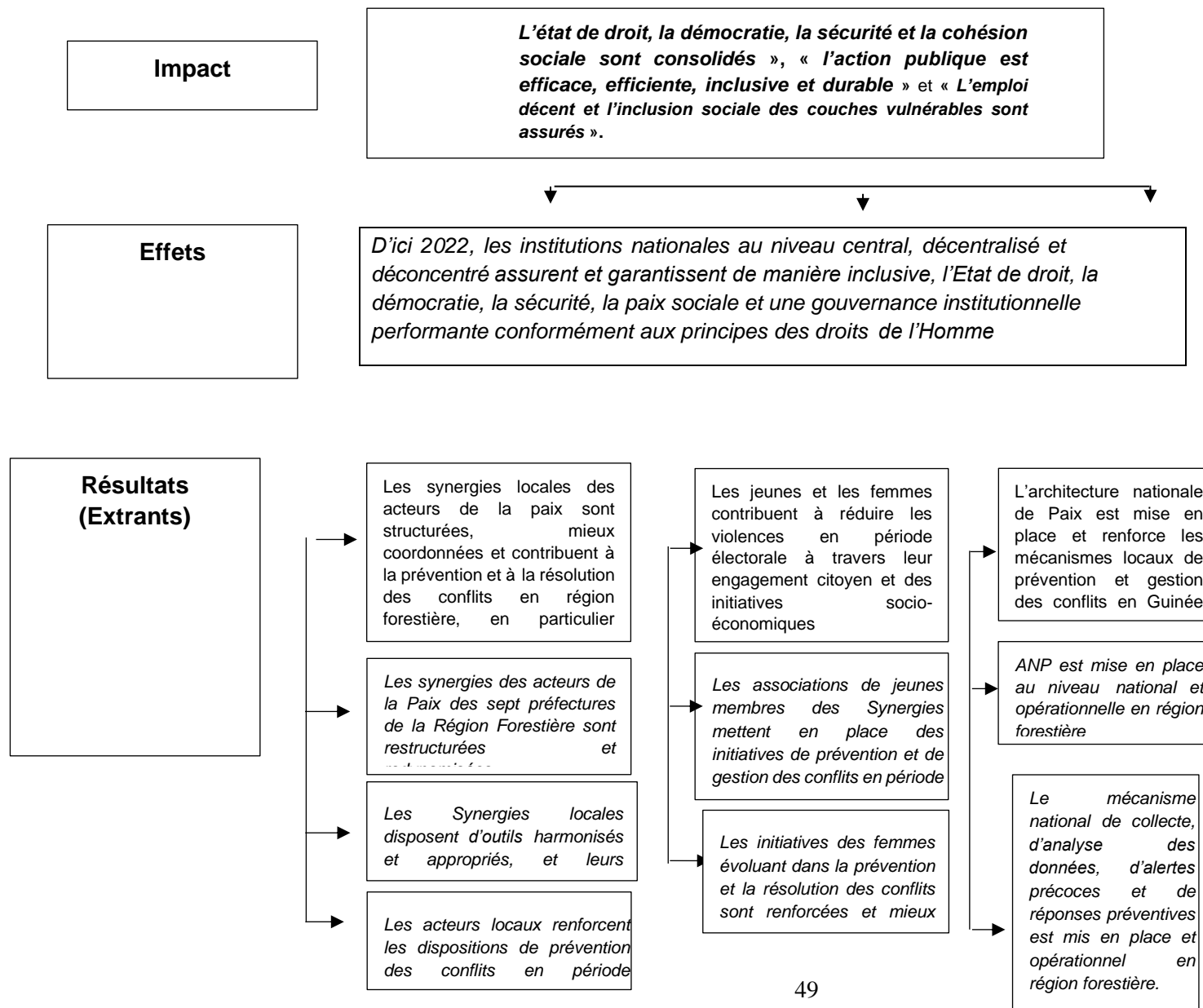
Annexes

Annexe 1 Liste des intervenants du projet

Resultats	Produits	Intervenants
Résultat 1: Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période Electorale	P1.1 Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées.	Ministère de la Citoyenneté, de l'Unité Nationale Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ; Collectivités territoriales, SYRAP, SYPAP ; SYCAP ; ACORD et WANEP SEARCH Autorités communales, préfectorales et régionales Jeunes, femmes, Leaders communautaires; médias
	P1.2 Les Synergies locales disposent d'outils harmonisés et appropriés, et leurs capacités sont renforcées	
	P1.3 Les acteurs locaux (personnes ressources) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale	
Résultat 2: Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des Initiatives socio-économiques.	P2.1 Les associations de jeunes, membres des Synergies, mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale	OSC partenaires : UDEC, SYDEC, Cojelpaid, Child Friends Guinée Associations de jeunes Associations des femmes Leaders communautaires ; médias Jeunes bénéficiaires des activités HIMO
	P2.2 Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées	
	P2.3 500 jeunes (250 femmes et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteur de paix à partir des activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une	

	éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone de Conakry	
Résultat 3 : L'architecture nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière	P3.1 ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière	Ministère de la Citoyenneté, de l'Unité Nationale Ministère de la Justice et des Droits de l'homme, Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation Autorités communales, préfectorales et régionales SYRAP, SYPAP; SYCAP
	P3.2 Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière.	

Annexe 2: Théorie de changement détaillée



Annexe 3 Tableau récapitulatif des résultats³¹

Chaines des Résultats/produit	Indicateur	Val. de référence	Valeur cible	Etapes d'indicateur/ milestone	Realisation de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Objectif général : Contribuer à améliorer le cadre national de coordination des actions de préventions et de résolution des conflits et, y compris les conflits électoraux dans les régions de Conakry et N'Zérékoré	Indicateur 1 : L'ANP est opérationnel (PV élaborés et diffusés, en Guinée Forestière	0	1	MARS 2022	40 %	Changement institutionnel survenue avec l'avènement du CNRD (suppression du Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté et transmission de ses attributions à 2 autres ministères) qui a retardé le processus de validation du projet d'ANP ainsi que son opérationnalisation
	Indicateur 2 : % de conflits résolus au travers l'implication des jeunes (filles et garçons) ;	25,58% de conflits résolus au travers des jeunes filles et garçons	60 % de jeunes (dont 30% de jeunes filles)	Décembre 2021 & juil 2022	80,70 %	
	Indicateur 3 : Niveau de perception des acteurs locaux (populations (H/F) et autorités sur le rôle et les responsabilités des ISP dans la prévention et	21,31% expriment une bonne perception dont (19,59% pour la	75% 50% des populations expriment au moins une bonne		(61,96%) expriment une bonne perception dont	

³¹ Rapport final 1-11'2022

	la résolution des conflits ;	prévention et 23,01% pour la résolution des conflits	perception	juillet 2022	(71,76% pour la prévention et 84,31 pour la résolution)	
Résultat 1 : Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale	Indicateur 1.1 : % des répondants dans les communautés à N'Zérékoré qui déclarent que les synergies locales ont contribué à la prévention et à la résolution des conflits, en particulier pendant la période électorale	I4 = 19,20% dont (24,25% chez les hommes et 11,91% chez les femmes).	I4 = à définir selon qu'une élection soit organisée avant la clôture du projet	Février 2022	77,53 %	
	Indicateur 1.2 : Niveau de perception des populations (jeunes, hommes et femmes, sages) sur le rôle et le fonctionnement des synergies	I1.2 = (B= 20% AB= 4,97% M= 14,48% NSP = 61,38%)	I1.2 = 50% des populations expriment au moins une bonne perception	Décembre 2021 & Mars 2022	63,92 % expriment une bonne perception sur le rôle et le fonctionnement des synergies	Pas possible de mesurer cet indicateur en ce moment. Cette donnée sera disponible à l'issue de l'évaluation finale du projet.

	Indicateur 1.3 : Pourcentage de conflits prévenus/résolus au travers des synergies locales	55,8 %	100%	Juin 2021 = 70 % juillet 2022 = 80,70 %	80,70 %	
Produit 1.1 : Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées	Indicateur 1.1.1: % de synergies (SYCAP, SYPAP, SYRAP) disposant des documents de fonctionnement (RI, statut, ...)	0%	100%	Mars 2022	100%	A date, toutes les 57 Synergies locales (1 SYRAP, 7 SYPAP et 49 SYCAP) disposent des documents de fonctionnement (Règlement intérieur, registres des PV et registres des courriers arrivées et départs). Le processus d'acquisition des documents juridiques (agréments) est en cours.
	Indicateur 1.1.2: % de synergies (SYCAP, SYPAP, SYRAP) disposant des plans d'actions opérationnels sensibles aux conflits	89,58%	100%		100%	Toutes les Synergies locales disposent de plan d'actions opérationnel et sensibles aux conflits
	Indicateur 1.1.3 : % de SYCAP et SYPAP ayant déposé (au niveau de la SYRAP) des	0%	100%	Décembre 2021 (Au moins 50 % des	0%	L'écart s'explique par la restructuration tardive des synergies locales mais aussi par le fait que les conflits prévenus ou résolus par la majeure partie des Synergies locales n'étaient pas

	rapports annuels d'activités sur la prévention et la résolution des conflits			SYCAP et 100 % des SYPAP)		documentés.
	Indicateur 1.1.4 : % de SYCAP et SYPAP ayant diffusé (public) des rapports annuels d'activités sur la prévention et la résolution des conflits	0 %	100%	Mars 2022 (Au moins 50 % des SYCAP et 100 % des SYPAP)	76 %	
Produit 1.2 : Les capacités des Synergies locales sont renforcées (utilisant d'outils harmonisés et appropriés).	Indicateur 1.2.1 : % de synergies qui utilisent le manuel référentiel et le guide de plaidoyer élaborés	26,09 %	100 %	Décembre 2021 (Au moins 50 %)	96 %	
	Indicateur 1.2.2 : % de synergies ayant réalisé au moins une action de plaidoyer portant sur la consolidation de la paix	42,39 %	100%	Septembre 2021 = 60% Décembre 2021 = 100%	100 %	Les 100 % des Synergies locales ont mené au moins une action de plaidoyer portant sur la consolidation de la paix notamment la prise en compte des initiatives de prévention et gestion des conflits dans les Plans de développement local (PDL) et la participation des jeunes filles et femmes dans les processus de règlement des conflits dans les collectivités locales. Le processus se poursuit sur le terrain.
Produit 1.3 : Les acteurs locaux (les autorités locales, la	Indicateur 1.3.1 : Pourcentage de rapports d'analyse participative des conflits élaborés et	17 %	100%	Juillet 2021 = 70%	90 %	La diffusion de certains rapports dans les 7 préfectures de la région s'est faite en présence des autorités communales et préfectorales des localités concernées. Elle a été précédée par

<p>notabilité le conseil des sages, les acteurs de la société civile locale, jeunes) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale.</p>	<p>diffusés par les synergies (SYCAP, SYPAP, SYRAP)</p>			<p>Décembre 2021 = 100%</p>		<p>des exercices d'analyse de conflits dans les communautés.</p>
	<p>Indicateur 1.3.2 : Nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en œuvre par les acteurs locaux en période électorale</p>	<p>07 initiatives</p>	<p>Au moins une initiative par acteur en période électorale :</p>	<p>07</p>	<p>385% (27 initiatives)</p>	<p>Ce dépassement s'explique par la forte demande de réponses aux risques de violences et autres crises postélectorales dans certaines localités du projet (Kissidougou, Macenta et N'Zérékoré). En plus les dialogues communautaires qui étaient l'initiative dominante ont été jugés efficaces par les acteurs pour l'apaisement de diverses tensions en latence</p>
	<p>Indicateur 1.3.3 : # d'émissions radiophoniques animées par les jeunes sur la prévention des conflits électoraux</p>	<p>0 émission</p>	<p>Au moins trois (3) émissions par préfecture,</p>	<p>Décembre 2021 = 21</p>	<p>142,86% (30 émissions)</p>	<p>Ce dépassement (30 (soit 142,86% et 9 émissions de plus) s'explique par l'importance qu'accordent les cibles aux émissions surtout par la participation des jeunes à la réalisation de ces émissions.</p>
<p>Résultat 2 : Les jeunes et les</p>	<p>Indicateur 2.1: % d'associations des jeunes, membres des</p>	<p>80%</p>	<p>100%</p>			<p>Le processus se poursuit sur le terrain.</p>

<p>femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques.</p>	<p>synergies ayant mené des actions de prévention et résolution des conflits en période électorale ;</p>			<p>Juin 2021 = 90 %</p> <p>Décembre 2021 = 100 %</p>	<p>88,7 %</p>	<p>L'appui aux initiatives de prévention et gestion des conflits des associations de jeunesse membres des synergies locale est planifié pour novembre et décembre 2021</p>
	<p>Indicateur 2.2: Pourcentage de jeunes (filles et garçons) ayant développés des initiatives citoyennes de prévention et de résolution des conflits en Période électorale ;</p>	<p>25,58% (25,48% de garçons et 25,68% de filles)</p>	<p><u>Au moins 90% (dont 90% de garçons et 90% de filles).</u></p>	<p>Juin 2021 = 60 %</p> <p>Décembre 2021 = 90 %</p>	<p>49,99 % (47,33% de garçons et 52,66 % de filles)</p>	
<p>Produit 2.1 : Les associations de jeunes, membres des Synergies, mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale en région forestière ;</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : % de jeunes (filles et garçons) membres des associations appartenant aux synergies formées et qui mettent en œuvre des initiatives de prévention et de résolution des conflits électoraux ;</p>	<p>44,64% (30,55% des filles et 69,45% de garçons)</p>	<p>Au moins 90% (dont 90% de garçons et 90% de filles).</p>	<p>Décembre 2021 = 80 %</p> <p>Janvier 2022 = 90 %</p>	<p>50 %</p>	<p>Les besoins en renforcement de capacités des jeunes filles et garçons sont accrus par rapport aux ressources disponibles</p>

	<p>Indicateur 2.1.2 : % de jeunes (filles et garçons) membres des associations appartenant aux synergies formées sur le processus électoral et la prévention et résolution des conflits électoraux ;</p>	<p>37,93% (31,23% et 42,2,69%): quelques jeunes s'impliquent mais n'ont pas reçus de formation</p>	<p>Au moins 90% (dont 90% de garçons et 90% de filles).</p>	<p>Juin 2021 = 50 %</p> <p>Novembre 2021 = 90 %</p>	<p>71 %</p>	
	<p>Indicateur 2.1.3 : % d'association des jeunes, membres des synergies ayant élaboré un plan d'action sensible à la prévention et gestion des conflits électoraux.</p>	<p>46,73 %</p>	<p>100 %</p>	<p>Décembre 2021</p>	<p>100 %</p>	
<p>Produit 2-2 : Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées en région</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : % d'initiatives des femmes, membres de synergies appuyées (accompagnement de 10 associations de femmes à travers les plans d'action) par le projet.</p>	<p>0 %</p>	<p>100 % (cible : 10 groupements de femmes)</p>	<p>Juin 2021 = 05</p> <p>Décembre 2021 = 10</p>	<p>80 %</p>	

forestière ;						
	Indicateur 2.2.2 : % de réseaux des femmes, membres de synergies impliqués dans la gestion des conflits électoraux et sur les dynamiques sous régionales de gestion des conflits ;	0%	50 %	Décembre 2021	0 %	
	Indicateur 2.2.3 : Nombre de sessions de partage d'expériences entre les initiatives des femmes des 7 préfectures organisées ;	0	2 sessions de partage à raison d'une session par an	Décembre 2021 = 01 Février 2022 = 01	<u>Non</u>	
Produit 2.3 : 500 jeunes (250 filles et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteurs de paix à partir des activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la	Indicateur 2.3.1 : # jeunes bénéficiaires de HIMO et d'initiatives d'éducation citoyenne	Non Déterminé (ND)	250 jeunes filles	Juin 2021=500	100 % (500 jeunes hommes et femmes)	500 jeunes (250 jeunes hommes et 250 jeunes femmes) ont bénéficié, pendant les travaux HIMO dans les 5 communes de Conakry, des formations (les vendredis et samedis de chaque semaine) sur l'éducation civique et citoyenne, le leadership, la prévention des conflits et la consolidation de la paix
	Indicateur 2.3.2 : % de jeunes bénéficiaires de THIMO ayant mis en œuvre des initiatives de	Non Déterminé (ND)	80%	Juin 2021 = 50 %		

zone spéciale de Conakry	prévention des conflits et de préservation de la paix en période électorale			Mars 2022 = 80 %	80 %	
Résultat 3 : L'Architecture Nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière.	Indicateur 3.1 : Existence d'un mécanisme national et régional (Guinée Forestière) d'alerte et de réponse aux conflits	Non	Oui	Mars 2022	40 %	Le projet d'ANP a été élaboré et techniquement validé
	Indicateur 3.2 : Un rapport d'analyse des alertes et des conflits de la région forestière diffusé	Non	Oui	Mars 2022	100 %	
Produit 3.1 ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière	Indicateur 3.1.1 : Existence d'un cadre conceptuel de l'ANP validé	Non	Oui	Mars 2022	100 %	Le projet d'ANP a été élaboré et techniquement validé
	Indicateur 3.1.2 : Existence d'outils opérationnels de l'ANP (plan d'action, plan de renforcement de capacité, Coût annuel budgété du	Non	Oui	Mars 2022 (plan d'action, plan de renforcement de capacités,		

	fonctionnement de l'ANP déterminé,)			budget de fonctionnement)	80 %	
Produit 3.2 : Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière	Indicateur 3.2.1 : Existence d'un outil de collecte et d'analyse des alertes sur les conflits fonctionnels.	Non	Oui	Mars 2022	100 %	
	Indicateur 3.2.2 : % d'acteurs de synergies outillés sur le mécanisme de collecte et d'analyse des alertes	0 %	30 %	Septembre 2021 = 10% Novembre 2021 = 30 %	%	20 Moniteurs communautaires issus des SYCAP des 7 préfecture de la région
	Indicateur 3.2.3 : # de rapports sur les alertes de conflits remontés par l'architecture régionale à l'ANP ;	0	01	Décembre 2021 = 01	0 %	Pas de progrès à signaler à date. Le rapport sera élaboré et diffusés après l'opérationnalisation de l'ANP en région forestière.

Annexe 4 : Réévaluation des risques

Risques	Probabilité (Élevée, moyenne, faible)	Impact (Élevé, moyen, faible)	Actions d'atténuation (Personne / unité responsable)
La détérioration de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention ;	Faible à élevé	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> • Action de veille en rapport la sécurité • Action de sensibilisation et de consolidation de la paix
Tensions inter communautaires en région forestière et l'instrumentalisation des leaders communautaires par les leaders politiques	Moyen à élevé	Moyen à Élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de veille en rapport la sécurité • Sensibilisation des leaders communautaires • Campagne de sensibilisation autour de la cohabitation pacifique entre communauté
Mauvaise gestion du processus électoral entraînant une crise ouverte ;	Faible à Moyen	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de veille en rapport la sécurité • Sensibilisation des leaders politiques et communautaires
Absence de volonté politique d'opérer des changements structurels permettant le travail des infrastructures sociales de paix ;	Faible à Elevé	Fiable à élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des leaders politiques autour des infrastructures de la paix • Sensibilisation des leaders communautaires à s'approprier la question

Annexe 5 : Exemple de fonctionnement de Synergie : cas du SYPAP de la Préfecture de Byela, Région forestière

Synergies	% de synergies (SYPAP et SYCAP) disposant de documents de fonctionnement (reglement interieur, statut, registre et PV de reunion)	% de synergies (SYPAP et SYCAP) ayant un plan d'action opérationnel mis à jour	Nbre de synergies (SYPAP et SYCAP) ayant élaborés au moins un rapport annuel depuis 2020	Nbre de synergies (SYPAP et SYCAP) ayant transmis au moins un rapport annuel aux autorités Sous-préfectorale (SP et Maire), préfectorale (Préfet et Maire CU) depuis 2020	Nbre total de conflits identifiés par les synergies (SYPAP et SYCAP) depuis 2020 / Nbre de conflits prévenus depuis 2020 / Nbre de conflits résolus à date			Nbre total de jeunes (filles et garçons) membres des synergies (SYPAP et SYCAP) ? % de jeunes impliqués dans les initiatives de prévention et résolution de conflits	
					identifiés	prévenus	résolus	Nbre total jeunes	% jeunes impliqués
Synergie C.U	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02 registres dont un Pv de réunion et un PV de resolution	0%	1	1	21	13	8	50	75.00%

	des conflit a jour .								
Synergie Sinko	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02 registres dont un Pv de réunion et un PV de resolution des conflit a jour .	0%	2	2	12	10	2	10	30.00%
Synergie Nionsomoridou	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02	0%	2	2	11	2	9	60	70.00%

	régistres dont un Pv de réunion et un PV de resolution des conflit a jour .								
Synergie Gbessoba	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02 registres dont un Pv de réunion et un PV de resolution de conflit a jour .	0%	1	0	19	3	9	18	18.00%
Synergie Diarraguerela	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02	0%	0	0	6	2	2	4	6.06%

	régistres dont un Pv de réunion et un PV de resolution des conflit a jour .								
Synergie Boola	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02 registres dont un Pv de réunion et un PV de resolution des conflit a jour .	0%	1	1	9	3	4	11	11.00%
Synergie Préfectorale	Existence de la décision des gouverneurs de Regions de 2016, Pas de statut et reglement interieur, existence de 02	0%	2	2	0	10	4	6	7.05%

	registres dont un Pv de réunion et un PV de resolution des conflit a jour .								
Totaux		0%	9	8	78	43	38	159	37%

Annexe 6 : Matrice d'évaluation du projet

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
1	Pertinence Dans quelle mesure le projet est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre ? Jusqu'à quel point la conception du projet est en adéquation avec la préoccupation d'atteinte de ses objectifs/effets ?					
	1.1 Les résultats identifiés dans le Projet sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays- priorités nationales, engagements internationaux et régionaux du pays.	1.1.1 Jusqu'à quel point les produits et les effets du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par les PNUD et les priorités définies par le Gouvernement guinéen dans le cadre du PNDES 2016-2020 ?	Plans de travail et de mise en œuvre des programmes et projets de du projet Documentation du projet Personnel du projet et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel du projet des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets de du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le PNUD les priorités du Gouvernement	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation
	1.2 Dans quelles mesures les résultats attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ?	1.3.1 Dans quelle mesure le dispositif institutionnel est-il pertinent et ancré à tous les niveaux ?	Plans de travail et de mise en œuvre du projet Documentation du projet Personnel du projet et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel des programmes et projets, des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets de du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le PNUD, Search For Common Ground	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation
	1.3 Les arrangements institutionnels utilisés sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?	2				
	1.4 Dans quelle					

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une démarche de complémentarité ?				et les priorités du Gouvernement	
	1.5 Les effets et résultats attendus sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	1.6.1 Dans quelle mesure les effets du projet contribuent ils aux effets du CPD et de l'UNDAF	Personnel des programmes et projets		Preuve des évaluations des besoins entreprises dans le cadre des programmes et projets du projet	Synthèse de l'analyse de la documentation
	1.6 Les interventions du projet sont-elles pertinentes par rapport aux effets attendus du CPD et de l'UNDAF ?	1.7.1 Comment du projet a-t-il pris en compte les éléments de preuve sur les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les et autres populations de grande vulnérabilité, et comment y répondre ?	Personnel des ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, services de sécurité, femmes, jeunes et autres personnes à risque)	Interviews avec le personnel du projet, celui du PTF et les parties prenantes	Évidence de la contribution effective des effets du projet aux effets du CPD	Analyse des résultats des interviews et des focus group
	1.7 Le Projet répondait-il aux besoins des populations ?			Focus group avec les bénéficiaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les effets du projet contribuent effectivement aux	

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
					effets du CPD/UNDAF	
		2.3.2 Jusqu'à quel point les effets programmes pays du projet du SNU contribuent-ils aux effets de du projet ?	Documentation programmatique du projet Personnel du projet	Revue documentaire Interviews avec le personnel du projet	<i>Coefficient de pertinence CP</i>	
2	Cohérence: Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec les dispositions organisationnel, institutionnelle et dans l' environnement de la consolidation de la paix?					

2.1	Dans quelles mesure les objectifs du projet sont cohérentes avec les priorités nationales	2.1.1 Dans quelle mesure la théorie de changement est-elle cohérente ? 2.1.2 Y at-il une complémentarité et une synergie entre les acteurs dans la même thématique	Documentation programmatique du projet Cadre de résultats	Revue documentaire Interviews avec le personnel du projet	Analyse résultats	
2.2	Dans quelle mesure les objectifs du projet sont	2.2.1 Dans quelle mesure le projet est cohérent avec les	Documentation programmatique du projet	Revue documentaire	Analyse des résultats	Résultat de l'analyse de la

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	cohérents avec les besoins contextuels de renforcement des acquis des projets antérieurs et la complémentarité avec les autres projets existant	projets antérieurs, de consolidation 2.2.2 Dans quelle mesure le projet est cohérent avec les autres projets existant dans le domaine de la consolidation de la paix.	Personnel du projet Documentation programmatique du projet Personnel du projet	Interviews avec le personnel du projet Revue documentaire Interviews avec le personnel du projet	Interviews et des focus group <i>Coefficient de Coherence CC</i>	théorie de changement Examen des preuves obtenues

3	Efficacité: Est-ce que le projet a atteint ses objectifs et produit ses effets attendus ?					
3.	3.1 Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats attendus ? 3.2 Comment le Projet a-t-il contribué à réaliser les objectifs du CPD et du PNDES ? 3.3 Dans quelles mesures a-t-il contribué au	3.3.1 Les produits atteints renforcent ils la cohésion sociale, la sécurité ; et la	Documentation de suivi et évaluation du projet	Revue documentaire Interviews avec le personnel du projet et partenaires institutionnels Focus group avec les bénéficiaires	Évidence des progrès/améliorations observées Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	Examen des preuves obtenues du système de S & E Évaluation des conclusions et des preuves émergentes Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	renforcement de l'efficacité institutionnelle, de l'état de droit, de la cohésion sociale et de la sécurité ; à la promotion de la croissance inclusive et durable ?	promotion de la croissance inclusive et durable ? 3.3.2 Dans quelle mesure les interventions du projet sont complémentaires				à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
	3.4 Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation, ou non des effets escomptés ?	3.4.1 Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?	Documentation de suivi et évaluation du projet Personnel du projet Bénéficiaires des interventions du Partenaires	Interviews avec le personnel du projet et partenaires institutionnels Focus group avec les bénéficiaires	Évidence des progrès/améliorations observées Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	Évaluation des conclusions et des preuves émergentes Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, de conclusions des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
4	Efficience: Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats?					
	<p>4.1 Le Projet a-t-il été mis en œuvre avec une gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles, temporelles et financières ?</p> <p>4.2 Quel a été le rapport coût/résultats ?</p> <p>4.3 Y'a-t-il des approches plus efficaces pouvant être suggérées pour les prochains projets ?</p>	<p>4.2.1 Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ?</p> <p>4.2.2 Les produits prévus ont-ils été produits avec les intrants fournis ?</p> <p>4.2.3 Est-ce que le projet a été particulièrement à risque ?</p>	<p>Rapports d'activités, PV de réunions</p> <p>Personnel Coordination du projet</p> <p>Budget du projet au niveau de chaque effet</p> <p>Données de dépenses du projet au niveau de chaque effet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel Coordination projet</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel Coordination projet</p>	<p>Évidence qui justifie les conclusions</p> <p>Répondants qui affirment que les groupes thématiques ont été fonctionnels</p> <p>Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets</p> <p><i>Coefficient d'efficacité</i></p>	<p>Synthèse de la revue documentaire</p> <p>Analyse des résultats des interviews</p> <p>Comparaison des dépenses réelles avec les budgets</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
-----	-----------------------	----------------	--------------------	---------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------

5 Impacts Dans quelles mesure les interventions du projets ont produit des impacts positifs sur la consolidation de la paix ?

5.1 Quels ont été les effets du Projet sur les populations bénéficiaires et le développement du pays ?

5.1.1 quelles sont les dividendes de paix enregistrées

Rapports d'activités, PV de réunions

Personnel du projet

Focus group avec les bénéficiaires

Baisse de tensions et conflits surtout en période électorale

Triangulation entre revue documentaire et Données collectées

5.2Quelle a été la contribution à l'atteinte des ODD ?

Interviews individuelles avec personnel projet

Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation

5.3Quels facteurs ont contribué à / ou empêché l'atteinte des effets ?

6 **Durabilité:** Est-ce-que les résultats atteints par le projet sont durables ?

6.1Quel est le niveau d'appropriation locale, régionale et nationale du Projet ?

6.1.2 Dans quelles mesure les populations ont des bénéfices sur les effets répliquables ?

Toute documentation produite par le projet

Personnel du projet

Revue documentaire

Interviews avec personnel et partenaires, ONG

Interviews et focus group avec les

Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et

Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation

6.2 Les capacités nationales et locales

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	développées et renforcées par le projet ont-elles produit des effets durables ?			populations bénéficiaires à risque de violence (victimes et/acteurs)	autres implications pour la réplication des interventions	
	6.3 Dans quelle mesure la formulation du Projet a-t-elle été participative ?					Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group
	6.4 Dans quelles mesures le Projet a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion ?		Toute documentation produite le projet du Personnel du projet	Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires à risque de violence (victimes et/acteurs)	<i>Coefficient de durabilité</i>	
	6.5 Elle devra apprécier l'efficacité du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Projet			Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires à risque de violence (victimes et/acteurs)		
	6.6 Le projet a-t-il eu un effet catalytique					

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	(quelles ont été les efforts de partenariats dans la mise en œuvre du projet : la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers)					
7	Approches basées sur les droits de l'Homme, l'égalité du genre: Est-ce que les questions de droits de l'homme et d'égalité de genre ont été prises en compte par le projet ?					
	7.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte systématiquement les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, la planification et la mise en œuvre ?		Document du Projet Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du projet, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec personnel, ONG partenaires et personnel du projet Interviews et focus group avec les populations à risque	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces thèmes transversaux	Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	7.2 Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes à risques		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du projet , ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec ONG partenaires et personnel du projet Interviews et focus group avec les populations à grande vulnérabilité	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant l'atteinte de ces groupes	Analyse de la document, et des résultats des interviews et des focus group
	7.3 Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du projet, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec personnel du projet, ONG partenaires Interviews , focus group	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects	Analyse de la document, et des résultats des interviews
	7.4 Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles adressées les contraintes de l'accès des femmes aux services et à la	Dans quelles mesure les interventions ont permis d'améliorer l'employabilité des femmes, des jeunes	Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du projet et projets, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews ONG partenaires et personnel du projet Interviews, groupe observation	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	participation et aux emplois				<i>Coefficient de prise en compte du genre et de l'approche basée sur les droits humains</i>	

Guide d'entretien aux gestionnaires du projet

1. Selon vous quel est le niveau de pertinence et le degré d'alignement du projet par rapport au PNDS / aux ODD
2. Quel est le rôle et la pertinence du projet dans la résolution des problèmes clés, et les défis identifiés?
3. L'accent a-t-il été mis sur les droits humains, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
4. Selon vous les résultats du projet ont-ils été suffisamment flexibles pour s'adapter à l'évolution des politiques et stratégies nationales au cours du cycle.
5. Quelle est votre appréciation du niveau d'exécution du projet ? Quelle est votre appréciation de la qualité des résultats obtenus? Quelle est votre appréciation de l'efficacité du projet ?
6. Le dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet fonctionne t- il efficacement ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
7. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation du résultat?
8. Dans quelle mesure les risques identifiés pour le projet se sont-ils matérialisés et comment ces risques et les défis ont-ils été traités lors de la mise en œuvre ?
9. Dans quelle mesure les avantages comparatifs et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?
10. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets ?
11. La stratégie de communication rend t-elle les résultats du projet plus visibles?
12. La stratégie du projet est -elle efficace, a-t-elle permis de réduire les coûts de transactions
13. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?
14. Quelles sont les contraintes à la mobilisation des ressources financière
15. Quels sont les principales contraintes au niveau de la mise en commun du budget
16. Dans quelle mesure les résultats du projet et projets liés au Projet ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat et dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans les différents domaines continueront-ils à l'avenir ?
17. Quel a été le degré d'appropriation de chaque axe d'intervention par les institutions de l'Etat ?
18. En termes de contribution aux programmes nationaux de développement, dans quelle mesure les résultats obtenus et les stratégies utilisées ?
19. De quelle manière les capacités nationales ont-elles été renforcées (gouvernement, société civile et ONG)?
20. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?
21. Quels sont les aspects à consolider ou à abandonner
22. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
23. Quels domaines sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir?
24. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet

Guide d'entretien avec le PTF

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « d'appui à la prévention des conflits en période électorale et à la pérennisation des Synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière,

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence du projet par rapport au PNDS/ aux ODD?
2. Es ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou es ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?
3. Quels autres domaines pourriez-vous soutenir ?
4. Dans quelle mesure le programme actuel du projet des Nations Unies a-t-il soutenu le gouvernement de Guinée à atteindre les objectifs nationaux de développement, a pu s'adapter aux événements imprévus, et à contribuer à appuyer le PNDS en Guinée dans le cadre des résultats programmés dans le projet ?
5. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires ?
6. Les efforts déployés par le PNUD et les partenaires Internationaux pour mobiliser les ressources ont-ils été cohérents par rapport aux opportunités et les contraintes ?
7. Dans quelle mesure l'équipe du PNUD/Gouvernance a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?
8. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
9. Dans quelle mesure les activités d'informations et de communication ont elles contribué à l'atteinte des résultats et à la visibilité du PNUD/PBF?
10. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité du gouvernement, y compris le renforcement institutionnel ?
11. Selon vous quels domaines du projet sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir?
12. Avez-vous des rapports annuels et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-t-elle été efficace selon vous?
13. Efficience
14. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes et ont elle été utilisées de façon efficiente?
15. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution?
16. Les résultats sont-ils durables selon vous? Si Oui quels sont les résultats les plus durables?
17. Faites-vous des recommandations sur la gestion du projet, si oui à travers quel canal?
18. Seriez-vous prêts a vous impliquer dans un projet de la même nature ou pourriez-vous étendre vos portefeuilles à d'autres domaines d'interventions aussi prioritaires ?
19. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en oeuvre)?
20. Quels domaines de programme sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir?
21. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet

Guide d'entretien avec ONG

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « d'appui à la prévention des conflits en période électorale et à la pérennisation des Synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière,

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence des projets par rapport au PNDS/ aux ODD?
2. Es ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou es ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?
3. Quel est votre niveau d'implication
4. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires
5. Les efforts déployés par le PNUD et les partenaires Internationaux pour mobiliser les ressources ont-ils été cohérents par rapport aux opportunités et les contraintes ?
6. Dans quelle mesure l'équipe du PNUD/Gouvernance a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
8. Selon vous comment les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
9. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité du gouvernement, y compris le renforcement institutionnel?
10. Selon vous quels domaines de programme sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir?
11. Avez-vous ou rédigé des rapports annuels ? et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-t-elle été efficace selon vous ?
12. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes ?
13. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution ?
14. Les résultats sont-ils durables selon vous? Si Oui quels sont les résultats les plus durables?
15. Faites-vous des recommandations sur la gestion du projet, si oui à travers quel canal?
16. Seriez-vous prêts pour le financement du programme de la même nature ou pourriez-vous étendre vos portefeuilles à d'autres domaines d'interventions aussi prioritaires?
17. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
18. Quels domaines ont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir ?
19. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet ?

Guide d'entretien Ministère de l'Unité nationale et de la citoyenneté (Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme)

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « d'appui à la prévention des

conflits en période électorale et à la pérennisation des Synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière,

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Quel est votre niveau de satisfactions sur la pertinence des interventions en fonction de vos priorités /paix, surtout avant pendant et après la période électorale ?
2. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet?
3. Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?
4. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ?
5. Comment avez-vous surmonté ces difficultés ?
6. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
7. Quel est votre niveau d'implication dans le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées
8. Selon vous l'exécution du projet sont-elles efficaces ?
9. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
10. Dans quelle mesure les avantages comparatifs du PNUD et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?
11. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
12. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ? A-t-elle été efficiente selon vous?
13. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable? Pourquoi?
14. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du projet ?
Genre
15. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?
16. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?
17. Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?
18. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?
19. Ya t il des changements positifs du point de vue autonomisation des femmes/ responsabilisation etc
20. Ya t il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme et prévention et résolution des conflits ? Dans quelles préfectures ya t ils des changements remarquables et pourquoi?
21. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet?
22. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de des interventions
23. Selon vous les bénéficiaires directs du projet ont-ils vu leurs conditions de vie améliorées
24. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis en termes de dividendes de paix ?

Guide d'entretien avec les bénéficiaires (Associations de jeunes / Focus group)

Guide pour faciliter les discussions de groupe

1. Comment avez été informé par le projet
 2. Quel est votre rôle dans le projet ? Appréciez-vous ce rôle
 3. Quelles ont été vos expériences positives avec le programme ?
- Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?
 4. Les interventions ont-t-il répondu à vos attentes ?
 5. Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet ?
 6. Y t il plus de tensions, conflits ? Si Oui pourquoi, Si Non Pourquoi ?
 - Des améliorations ou des nouveaux défis ? Expliquez.
 7. Y a-t-il des services précis qui auraient dû être couverts dans le cadre du projet qui n'étaient pas offerts ?
 - Des services fournis qui n'étaient pas utiles ?
 8. Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres ?
 9. À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ?
 10. Ya t-il eu des améliorations au niveau des conditions de vie, de paix ? Précisez et comment ?
 11. Participez-vous à des cadres de dialogue communautaire ? Quelle est la régularité ?
 12. Êtes-vous satisfait des interventions du projet?
 13. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet ont apportés
 14. Ya t il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme, de la prévention et des résolutions des conflits ?
 15. Si Oui Selon vous, ces changements vont- ils perdurer à moyen et long terme et pourquoi ?

Guide d'entretien Leaders communautaires/OSC /Focus group

Guide pour faciliter les discussions de groupe

1. Le projet répond t- il à vos besoins ?
2. Êtes-vous impliqués dans un cadre de concertation si oui quels sont selon vous les acquis ?
3. Y a il un changement positif depuis votre engagement dans le partenariat ?
4. Quel est le changement positif que vous percevez des interventions du projet?
5. Quel est votre niveau de satisfaction depuis les interventions sur le plan communautaire ?
6. Votre point de vue est-il maintenant pris en compte?
7. Êtes-vous consulté dans le domaine de la gestion citoyenne et communautaire ou tout autre domaine ?
8. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques ?
9. Ya t il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme et prévention et résolution des conflits ?
10. Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?
11. Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation, à l'emploi, aux services sociaux de base?
12. Quels sont les souhaits et les recommandations que vous voudriez voir prendre en compte par le projet ?

Guide d'entretien avec les autorités régionales, préfectorales et communales / (acteurs SYRAP, SYPAP, SYCAP)

1. Quel est votre niveau de satisfactions sur la pertinence des interventions en fonction de vos priorités ? Si oui lesquelles?
2. Quel est votre niveau d'implication dans la mise en œuvre du projet
3. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet ?
Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?
3. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet?
4. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
5. Quel est votre niveau d'implication dans le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées
6. Selon vous l'exécution du projet est-elle efficace selon vous?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ?
8. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable? Pourquoi?
9. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis?
10. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?
11. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?
12. Ya t il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits humains et prévention et résolution des conflits ?
13. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
14. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'intervention du projet
15. Selon vous les bénéficiaires directs, (les différentes communautés) ont-ils vu les conditions de paix évoluer positivement et durablement ?

Annexe 8: Modalité de calcul des critères de l'évaluation

Les formules ci-après sont proposées pour le calcul des performances dans l'évaluation.

La **Pertinence** : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Pertinence »(CP). Il se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d,). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

Tableau N°1 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs du projet avec les priorités nationales et les défis majeurs du pays	2/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs du projet avec les besoins contextuels de l'environnement socio politique et humanitaire	1/1
Facteur « c » : degré d'alignement des objectifs du projet avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)	2/2

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :

$$CP = a + b + c = \text{ou} < 5$$

La **Cohérence** : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Cohérence » (CC). Il se décompose en deux facteurs (a, b,). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

Tableau N°1 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation
Facteur « a » : degré de cohérence des objectifs du projet avec les priorités nationales au regard de la théorie de changement	2/2
Facteur « b » : degré de cohérence des objectifs du projet avec les besoins contextuels de renforcement des acquis des projets antérieurs et la complémentarité avec les autres projets existants	3/3

Le Coefficient de Cohérence (CC) a été obtenu comme suit :

$$CP = a + b = \text{ou} < 5$$

La **durabilité** : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau N°3 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation
Facteur « a » : degré de persistance des résultats ou tendance d'impacts à la fin du projet ou à la cessation du financement	1/1

Facteur « b » : degré ou importance des activités de renforcement de capacités, d'information, de sensibilisation des personnes impliquées dans le processus de prévention des conflits	1/1
Facteur « c » : degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet	1/1
Facteur « d » : degré d'appropriation et d'utilisation par les bénéficiaires des capacités transférées	1/1
Facteur « e » : degré de reproductibilité ou répliquabilité des programme	1/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c + d + e = \text{ou} < 5$$

Efficacité : Pour cet indicateur, on a recours au « Coefficient d'Efficacité »(CE). Ce coefficient se décompose en deux facteurs (a, b) tels que spécifiés ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau N°4 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficacité »

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation
Facteur « a » : Degré d'obtention des résultats (produits) attendus	2/2
Facteur « b » : Degré d'atteinte et/ou pronostique des objectifs (effets) préalablement fixés	3/3

Le coefficient d'efficacité (CE) a été obtenu comme suit :

$$CE = a + b = \text{ou} < 5$$

Efficience : Pour mesurer l'efficience du projet, l'indicateur « Coefficient d'Efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte deux facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°5 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience »

Facteur d'appréciation de l'efficience	Notation
Facteur « a » : Degré d'efficience par rapport à l'obtention des résultats (produits)	2/2
Facteur « b » : Degré d'efficience par rapport à l'obtention des résultats (effet)	3/3

Le CEF se calcule comme suit :

$$CEF = a + b = \text{ou} < 5$$

Modalité pratique de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience »

Pour mesurer l'efficience des programmes, l'indicateur « Coefficient d'Efficience » (CEF) a été utilisé. Il correspond au ratio entre le taux de réalisation des résultats (TRR) et le taux d'exécution financière (TEF).
 CEF : TRR/TEF

Rapporté à l'échelle de 1 à 5 cela nous donne la classification suivant :

0,0 à 0,30 : Efficience très insatisfaisante/ Très insatisfait (0 à 1);

0,31 à 0,45 : Efficience insatisfaisant/ Insatisfait (1.1 à 2);

0,46 à 0,60 : Efficience moyennement satisfaisante/ Moyennement satisfaisant (2.1à 3);

0,61 à 0,79 : Efficience satisfaisante/ Satisfaisant (3.1 à 4);

0,80 à supérieur à 1 : Efficience très satisfaisante/ Très satisfaisant (4.1 à 5);

Thème transversal genre : On utilise l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, à la prise en compte de la dimension genre, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°6 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genre »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi-évaluation du projet et le reportage sexo spécifique	3/3
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme, à l'accès aux droits humains et à l'émergence des mécanismes d'inclusion	2/2

Le Coefficient Genre (CG) a été obtenu comme suit :

$$CG = a + b = \text{ou} < 5$$

Gestion du rendement : On a recours au Coefficient de Gestion selon le Rendement (CGR) pour apprécier cet élément. Le CGR se décompose en cinq facteurs, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau N°8 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient gestion du rendement »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement	Notation
Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la projet	1/1
Facteur « b » Les indicateurs de suivi évaluation étaient-ils SMART?	1/1
Facteur « c » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision?	1/1
Facteur « d » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du projet? sont-ils mitigés	1/1
Facteur « d » : le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion du projet	1/1

Le Coefficient de « Gestion du Rendement » (CGR) a été obtenu comme suit :

$$CD = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

Annexe 9 Liste des personnes rencontrées

Noms Prenoms	Fonctions
Inoussa Boureima	Deputy programme Operation
Nfamara Camara	Directeur National de la Justice et des Droits de l' homme
Mohamed Abba	Team leader Gouvernance Economiste principal
Abdoul Latif Haidara	Chargé de programme Gouvernance
Moahamed Barry	Coordonateur Secretariat PBF Guinée
Joachim Ouedraogo	Spécialiste suivi évaluation PBF Guinée
Noel Koné	Expert en Prévention et Gestion des conflits
David Namarou	Chef de projet SEARCH
Donso Camara	Directeur Exécutif
Kanté Laye Sayon	Directeur Communal de la jeunesse Matoto
Kamano Faya Massa	Chargé de programme UDEC
Thea Kabily	Expert formateur UDEC
Mamady Bomba Conde	Chargé de suivi évaluation UDEC
Camara Kadiatou	GIE saponification Association de jeunes Matoto
	Gouverneur de la Region de Nzerekore
Keita Mariam	GIE saponification Association de jeunes Matoto
Doumbouya Mariam	GIE saponification Association de jeunes Matoto
Samoura Ibrahim	GIE saponification Association de jeunes Matoto
Samoura Terna	GIE saponification Association de jeunes Matoto
Dafé Aboubacar	GIE Taxi Moto Matoto/ Dabondy
Soumah Daoud	GIE Taxi Moto Matoto/ Dabondy
Touré Mohamed	GIE Taxi Moto Matoto/ Dabondy
Soumah Mabinta	GIE Taxi Moto Matoto/ Dabondy
Issaka Touré	GIE Taxi Moto Matoto/ Dabondy
Seydouba Sacko	Coordonateur COJELPAID
Touré	Chef de projet ISP COJELPAID
Ousmane Ibrahim Bah	Coordonnateur SYDEV

Mamadou Camara	Agent SYDEV
Williams Marceline	GIE Transfer monétaire Association de jeunes Matam
Camara Ibrahima Sorry	GIE Transfer monétaire Association de jeunes Matam
Fode Bangoura	GIE Transfer monétaire Association de jeunes Matam
Sylla Ousmane	GIE salle d' ordinateur pour élève Association de jeune Kaloum
Doumbouya Kaly	GIE salle d' ordinateur pour élève Association de jeune Kaloum
	Coordonateur chef de quartier Matam
Blanchard Mamy	SYRAP Nzerekore
Louapoli Françoise Mamah	SYRAP Nzerekore
Maurice Zogbelemou	SYCAP Nzerekore
Waliba Niabaly	SYPAP Lola
Jean Louis Haba	SYCAP Lola
Traoré Mamadi	SYPAP Beyla
Kalovi Guilavogui	SYCAP Beyla
Camara Aboubacar	SYCAP Beyla
Ayoub Camara	SYCAP Beyla
Camara Oumar	Directeur provincial du Plan Beyla
Cisse Mory Sara	SYCAP Moussadou
Mamadi Kourouma	Collège des sages Moussadou
Bangaly Kourouma	Collègue des sages Moussadou
Talibe Kanté	Collègue des sages Moussadou
Moustapha Kanté	SYCAP Moussadou
Kemo Soumaoré	SYCAP Moussadou
Mamadi Kanté	SYCAP Moussadou
Mabintou Cisse	SYCAP Moussadou
Masafi Bereté	SYCAP Moussadou
Makongnon Kanté	SYCAP Moussadou
Mamadi Kanté	SYCAP Moussadou
Issa Kourouma	SYCAP Goueckè
Mari Luapou Haba	SYCAP Goueckè
Henry Kolié	SYCAP Goueckè

Mamady Sagno	SYCAP Goueckè
Mariane Lamah	SYCAP Goueckè
Louis Honoré	SYCAP Goueckè
Jean Louis Haba	Secrétaire administratif Mairie de Samoe
Lazare Maouomou	SYCAP Samoé
Elise Lamah	SYCAP Samoé
Olivier Lamah	SYCAP Samoé
Tohon Beatrice Lamah	SYCAP Samoé
Faya Michel Tedouno	Vice maire de la commune urbaine de Kissidougou
Mme Fanta Condé	SYPAP Kissidougou
Mansaré Mamadi	SYPAP Kissidougou
Yaya Sylla	SYCAP Kissidougou
Tamba Camara	SYCAP Kissidougou
Tamba Traore	SYCAP Kissidougou
Finda Mariam	SYCAP Kissidougou
Bakary Camara	SYCAP Kissidougou
Beavogui Kebe	SYCAP Kissidougou
Conté Ousmane	Jeune Kissidougou
Keita Mamadi	Jeune Kissidougou
Minimouno Mois	Jeune Kissidougou
El hadji Diakité	Président syndicat Taxi Moto Nzerekore
Moussa Sagnoh	Gestionnaire syndicat Taxi Moto Nzerekore

